

La Libre Pensée militante



Organe de la Fédération Nationale de la Libre Pensée
et d'Entraide et Solidarité des Libres Penseurs de France



Congrès national FNLP et Assemblée Générale Entraide et Solidarité 24 - 27 Août 2021 Voiron (Isère)



« La NAT » autre nom du lycée
... explication lors du congrès !

Congrès National de Voiron (Isère) du 24 au 27 août 2021

■ **Lundi 23 août :**

14h00 : Conseil d'Administration d'Entraide et Solidarité

15h30 : Commission Internationale

17h30 : Réunion de la CAN

Proposition d'ordre du jour du congrès

■ **Mardi 24 août :**

09h00 : Accueil des délégués

09h30 : Discours de la Fédération de l'Isère / Discours du Président de la Fédération Nationale

10h00 : Intervention des personnalités et des associations amies

12h00 : Déjeuner (12 h à 13 h 30)

13h30 : Réunion de l'Association des Élus / Comité de Rédaction de L'Idée Libre

14h30 : Présentation des rapports nationaux

16h00 : Réunion Commission des Mandats / Discussion générale

19h00 : Clôture des travaux

■ **Mercredi 25 août :**

09h00 : Discussion générale

12h00 : Déjeuner (12 h à 13 h 30)

13h30 : Réunions des Commissions de la CAN et de l'ALANVMV

14h30 : Réponses des rapporteurs

15h30 : Votes divers

16h00 : Commissions du Congrès : résolution générale, vœux et motions, question à l'étude, laïcité

19h00 : Clôture des travaux

19h30 : Pot amical offert par la Mairie (à confirmer). Repas fraternel

■ **Jeudi 26 août :**

08h30 : Vote des rapports nationaux et élections des Instances

Réunion Commission d'harmonisation

08h45 : Commission de dépouillement des votes

09h00 : Assemblée Générale de l'IRELPA

10h00 : Assemblée Générale de la Fédération Nationale Laïque des Monuments

11h00 : Commissions du Congrès

12h00 : Déjeuner (12 h à 13 h 30)

13h30 : Proclamation des résultats des votes

14h00 : Assemblée Générale d'Entraide et Solidarité

15h30 : Question à l'étude 2021, choix de la question à l'étude 2022-2023.

17h00 : Discussion et vote des résolutions

18h00 : Clôture des travaux

18h30 : Conseil d'Administration d'Entraide et Solidarité

18h45 : Réunion de la CAN et élection des responsables nationaux

■ **Vendredi 27 août :**

09h00 : Proclamation du nouveau Bureau Exécutif et des autres responsabilités nationales

Discussion et vote des résolutions, vœux et motions

Information sur le lieu du Congrès national 2023

Allocution de clôture du Président de la Fédération Nationale

12h00 : Clôture du Congrès

12h30 : Déjeuner

EDITO

Année recluse, mais année féconde.

Chers camarades, voici le n°16 de la **Libre Pensée Militante**, premier bulletin intérieur de l'année 2021. Il contient la première partie des textes soumis au congrès de Voiron : l'ensemble des rapports nationaux de la FNLP, ainsi que les rapports concernant l'IRELP et notre association sociale, Entraide et Solidarité des Libres Penseurs de France. Vous y trouverez également la liste des candidats aux diverses instances nationales, donc tout ce qui permettra aux fédérations, aux groupements affiliés et aux adhérents d'Entraide de préparer leurs contributions et leurs votes.

L'année qui se sera écoulée entre le congrès virtuel d'août 2020 et le congrès de Voiron est évidemment exceptionnelle, tout comme les six mois qui l'ont précédé. Nous avons connu le premier confinement général de l'histoire de notre pays, puis l'établissement d'un état d'exception prolongé baptisé « *état d'urgence sanitaire* ». Evidemment nous ne nions pas la crise sanitaire infligée par la pandémie virale, ni la nécessité de mesures de protection des citoyens. La gestion de cette situation a cependant été désastreuse à presque tous les égards. Surtout elle a permis à l'exécutif de la Vème République de se livrer aux pires agressions contre l'état de droit et les libertés démocratiques, sans parler des attaques sociales, comme la brutale et pénalisante réforme de l'assurance chômage. On sait aussi que la réforme des retraites, pour repoussée dans le temps qu'elle soit, est toujours d'actualité. Qui pourra cependant prétendre que l'« *urgence sanitaire* » imposait de promulguer deux lois limitant les libertés des individus et des associations, la loi désormais dite « *loi pour un nouveau pacte de sécurité respectueux des libertés* » et la loi « *visant à conforter le*

respect des principes de la République » - au passage deux chefs d'œuvres de « *novlangue* ». Qui osera soutenir que les trois décrets promulgués par le gouvernement le 4 décembre 2020, décrets qui autorisent notamment à fichier des opinions, sont inspirés par la protection sanitaire de la population ? Personne n'a d'ailleurs essayé, mais l'analyse de ce triptyque, dont la Libre Pensée a largement contribué à dévoiler l'unité profonde, montre à l'évidence qu'il s'agit d'un arsenal destiné à réprimer tout soulèvement de la population contre le sort qui lui est fait.

Nos rapports moral et d'activité développent clairement l'importance de l'action de la Libre Pensée pendant cette période difficile. Ils montrent comment nous avons contribué à la compréhension de la situation et à la résistance du peuple qui a commencé à se faire jour par des manifestations et des rassemblements d'importance. Notre rapport international montre comment, à aucun moment nous n'avons été coupé des préoccupations similaires des Libres Penseurs du monde entier, confrontés à des situations tout à fait semblables par les mêmes forces du capital et de la finance. Nous n'avons pas faibli, pas baissé la tête, et nos relations avec les associations laïques, des droits de l'homme, pacifistes, sociales et humanistes se sont renforcées. Je vous invite, chers camarades, à lire attentivement ce bulletin, à en tirer vos réflexions et vos votes, préludes à un congrès fécond et à une action résolue en pleine lumière.

Jean-Sébastien Pierre

**Président de la Fédération Nationale
de la Libre Pensée**

La Libre Pensée militante
Bulletin semestriel (mai - octobre)

Editeurs : Entraide et Solidarité des Libres Penseurs de France (Association Loi 1901) et la **Fédération Nationale de la Libre Pensée** (Association Loi 1901)

10/12 rue des Fossés Saint-Jacques 75005 Paris
Tél. : 01.46.34.01.88 / 01.46.34.21.50 / e-mails : entraidelp@wanadoo.fr / libre.pensee@wanadoo.fr

Directeur de publication : Jean-Sébastien Pierre - **Rédacteur en chef** : Carole Halbutier-
Rédacteur en chef adjoint : Christian Eyschen - **Secrétaire de rédaction** : Astrid Bardet
Diffusion par voie électronique aux adhérents des deux associations - Dépôt légal : mai 2021

RAPPORT MORAL

Le rapport moral du congrès précédent, virtuel par force, a été écrit au début du confinement de 2020. Sa relecture m'incite à en rédiger la suite.

En mars 2020, le ciel de la macronie était lourd de menaces, auxquelles nous étions prêts à répondre. Nous écrivions alors : « *La Libre Pensée ne restera pas l'arme au pied sur la question de la défense de la loi de 1905. Quoi qu'il se passe, la Libre Pensée agira avec ses amis et partenaires contre toute modification de la loi de Séparation. Nous sommes le centre de l'Union laïque, nous l'avons montré depuis deux ans, nous le remontrerons bientôt* ». L'avons-nous montré ?

Depuis que ces mots ont été écrits, la COVID 19 est passée par là et nous avons passé une année difficile marquée par l' « *état d'urgence sanitaire* » : du déni de l'utilité des masques à leur obligation, de confinement total en libération partielle, de libération partielle en restrictions de mouvements, de promesses de vaccination en lenteur extrême de cette dernière, et tout ceci dans un climat de répression accrue avec une avalanche de lois et de décrets restreignant les libertés publiques, le droit de manifester, la liberté d'opinion avec le fichage de celles-ci, et enfin l'assaut contre la loi de 1905 mené au nom du fantasme du « *séparatisme* ».

En 2020 nous avons utilisé le terme de « *marotte* » en référence à cette petite marionnette qui masque par la présence de sa main fantôme les actes du manipulateur. En bref, une année cataclysmique pendant laquelle les tendances autoritaires du gouvernement se sont exacerbées, mais où la résistance du peuple, et en particulier des jeunes a su trouver une certaine voie d'expression.

Dans cette situation de contrainte extrême, la Libre Pensée, confinée comme l'ensemble des citoyens, aurait pu se mettre en hibernation en attendant des jours meilleurs. Tel n'a pas été le cas. Je rappelle la une de *La Raison* de janvier 2021 : « *Le sommeil de la Raison engendre des monstres – La Libre Pensée n'aspire pas au repos !* ». Nous avons donc cherché à jouer notre rôle compte tenu des contraintes fluctuantes imposées par les deux gouvernements Macron successifs.

Bien sûr, sans irresponsabilité, nous nous sommes pliés aux gestes barrière, au respect des jauges lorsque nos réunions publiques étaient possibles, aux réunions – difficiles – par visioconférence, entre nous et avec les autres, aux votes électroniques et aux délibérations par courriel, mais toujours avec le souci de tenir notre place : sans aucun hégémonisme être la conscience de la laïcité, étudier, analyser, communiquer, débattre, convaincre.

Le rapport d'activité, rédigé avec précision et sobriété par **Christian Eyschen** et **Pierre Gueguen** montre l'importance de nos activités et à quel point nous avons été présents pendant cette dure période de « *crise sanitaire* », terme auquel je mets intentionnellement des guillemets, car ce fut aussi et surtout une crise politique, économique, sociale et morale. Dans ce rapport je souhaiterais montrer à quel point la Libre Pensée a été présente dans le débat public, et je me limiterai à deux sujets dans lesquels notre association s'est trouvée au tout premier plan.

Le premier est l'élaboration par **Emmanuel Macron** de la loi initialement nommée « *contre le séparatisme* », et devenue frauduleusement « *loi visant à renforcer le respect des principes de la République* ». Le second, non indépendant du premier, est l'incroyable provocation à laquelle s'est livrée **Frédérique Vidal** contre l'Université et la Recherche. Dans les deux cas, nous avons vu venir les événements très en amont, et nous avons contribué à alerter, préparer, éclairer le mouvement laïque, sans aucune prétention hégémonique, répétons-le, mais avec la volonté de la clarté dans l'analyse,

en un mot de la clairvoyance.

La loi « *visant à renforcer le respect des principes de la République* », nous l'avons vue venir de loin, de très loin. Dès le discours des Bernardins, en avril 2018, il y aura bientôt trois ans, l'intention du Président de la République de porter le fer dans la loi de 1905 était patente. Nous l'avons dit. Nous avons diagnostiqué très justement que c'était un très gros morceau à attaquer, quelles que soient les intentions d'un président très catholique, et présagé qu'il lui faudrait utiliser un biais.

Nous avons vu et décrypté la construction de ce biais : il allait passer par la loi de 1901 sur les associations culturelles et parallèlement par une révision de la loi de 1905 sur les associations culturelles. Ce pronostic s'est concrétisé avec le discours de Macron aux Mureaux le 2 octobre 2020. Nous l'avons cité et commenté dans *La Raison* de janvier 2021 : « *Ce qui nous empêche de vivre ensemble, c'est « le séparatisme musulman »*. Face à cette déclaration, nous écrivions en commentaire : « *Il fallait le trouver ! Tout son discours a été uniquement consacré à l'Islam, c'est un discours de guerre civile pour que les gens s'affrontent entre eux. Sont ainsi désignés à la vindicte populaire les 4 millions de nos concitoyens d'origine arabo-musulmane, coupables de laisser faire le « radicalisme islamiste »* ».

Notons que dans ce même numéro, que j'ose qualifier d'historique, nous publions une critique du livre de **Jean-Pierre Obin** sous-titrée : « *Une aubaine pour la Réaction* ». Ce livre qui a fait les choux gras de tous les xénophobes groupés au « *printemps républicain* » ou ailleurs inaugurerait une méthode : l'allusion substituée à l'enquête, la rumeur invérifiable répétée comme une vérité, l'absence de faits et de statistiques sérieuses. On a vu cette lamentable « *méthode* » à son apogée dans l'épisode de Trappes, ville dénoncée par un professeur de philosophie proche de l'auteur du livre précité comme totalement gangrenée par l'islamisme radical, en l'absence de tout élément réel de preuve.

Nous avons alors dégagé le fond même de cette loi, une loi qui n'est que répressive, sans aucune proposition positive. Nous en avons montré le contenu, notamment dans l'ouvrage relevé à juste titre dans le rapport d'activité, nous avons échangé largement avec les autres associations laïques, avec des organisations syndicales, et contribué largement à forger un front de résistance contre la lettre et l'esprit de cette loi. Un des points culminants de l'expression de ce front a été la déclaration commune faite avec le groupe parlementaire de la **France Insoumise**. Jamais, depuis des lustres, la **Libre Pensée** n'a été aussi utile ni aussi écoutée. La mise à l'ordre du jour d'une **Confédération des « Libres penseurs pour la défense de la Laïcité »** est l'expression enthousiasmante de ces nouvelles possibilités et de cette audience acquise. .

Le deuxième exemple d'événement dans lequel la Libre Pensée a tenu pleinement son rôle est celui de l'agression scandaleuse de **Frédérique Vidal** contre l'Université et la Recherche. Là encore, nous l'avons vue venir de loin et l'avons analysée dès son éclosion. Il y a eu d'abord les déclarations scandaleuses de **Jean-Michel Blanquer** au Sénat le 22 octobre 2020. A propos de l'assassinat barbare de **Samuel Paty**, le ministre – de l'Éducation nationale, soulignons-le – commence à mettre en cause l'université : « *Ne soyons pas aveugles, il y a des courants islamo-gauchistes très puissants dans les secteurs de l'Enseignement supérieur qui commettent des dégâts sur les esprits. Et cela conduit à certains problèmes, que vous êtes en train de constater* ».

Nous avons alors vu paraître dans le journal *Le Monde* l'incroyable « *Appel des cent* » réclamant de la part de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Frédérique Vidal l'instauration d'une instance de surveillance, de flicage et de délation dans la plus sinistre tradition des chasses aux sorcières. Nous avons immédiatement répliqué à cette diatribe vénéneuse d'universitaires très marqués à droite par un communiqué intitulé : « *Les Maccarthystes d'aujourd'hui n'ont pas les moyens de ceux d'hier !* ». Il est aussi dans notre numéro de *La Raison* de janvier 2021. C'était un avertissement, il était salutaire.

En effet, en la personne de la ministre Frédérique Vidal, la réponse de l'état fut de donner

bruyamment satisfaction à la meute. Madame Vidal le fit sur le plateau *Cnews*, dans l'émission de **Jean-Pierre Elkabbach**. Reprenant la calomnieuse expression d'« *islamo-gauchisme* », elle n'annonçait rien d'autre que l'ouverture de la chasse aux sorcières souhaitée par l'appel des cent dans la lignée des accusations de Blanquer : elle annonçait son intention de demander au **CNRS** une enquête, rien moins, sur l'ensemble des courants de recherche supposés complices du radicalisme islamique.

La Libre Pensée a réagi immédiatement par son communiqué « *chasse aux sorcières à l'université* ». Nous l'avons rédigé juste après les premières réactions indignées de la **Conférence des Présidents d'Université** et le refus de la direction du CNRS de faire le job tel qu'il était demandé. Ce communiqué marquait une première analyse de cette attaque et de ses buts. A défaut d'être publié dans la presse ce communiqué a été largement lu et commenté dans le milieu universitaire. D'innombrables réactions ont suivi, Vidal a, on peut le dire, dressé le milieu des universitaires et chercheurs contre elle, à tel point qu'**Emmanuel Macron** a dû feindre de la désavouer partiellement. Pourtant, de nombreux indices montrent que Madame Vidal était bel et bien en service commandé par l'Exécutif. D'ailleurs, en dépit de la révolte quasi-unanime des chercheurs et universitaires, elle est toujours en place et poursuit ses tentatives.

Il faut se rendre à l'évidence, bien que l'attaque porte sur les universités et les instituts de recherches, ce n'est pas purement un problème universitaire. Il s'agit bel et bien d'annoncer la chasse à tout ce que le gouvernement considère comme « *gauchiste* » devenu de fait « *islamo* » donc complice du terrorisme. *Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage*, commentions-nous, et à travers la recherche universitaire, c'est toute la société engagée dans la résistance à Macron et à ses plans de démolition des acquis démocratiques et sociaux qui est visée. *Gilet jaune ? Islamogauchiste. Gréviste ? Islamogauchiste. Etudiant révolté ? Islamogauchiste*, vous dis-je.

Là encore, nous avons porté l'analyse à notre place, à notre juste place, en condamnant la chasse aux sorcières et en réclamant vigoureusement le respect de la liberté de recherche et d'enseignement garanti depuis le Moyen-Âge, codifié par la loi de 1880 sur l'enseignement supérieur puis par le code de l'éducation, et le respect des franchises universitaires.

Cette tenue de cap de la Libre Pensée, dans les turbulences d'une situation chaotique, nous place dans des conditions exceptionnelles pour développer notre Fédération nationale et nos Fédérations départementales.

Le Président de la FNLP : Jean-Sébastien Pierre

RAPPORT D'ACTIVITES

1°)- Malgré la pandémie et surtout l'état d'urgence sanitaire qui a restreint considérablement les libertés démocratiques et l'action des associations, syndicats et partis, nous avons pu quand même mener une activité régulière et conséquente.

■ C'est ainsi que nous avons pu tenir notre Comité général le 24 octobre 2020, le premier du genre, qui a vu une forte participation des Fédérations départementales et des membres de la CAN. Notre congrès national virtuel de fin août a pu trouver une matérialisation en « *présentiel* » correcte. La CAN de janvier 2021 a pu se tenir en présentiel, mais pas celle de mars.

■ Nous avons aussi pu mener une action réelle le 11 novembre qui a vu un certain nombre de rassemblements pacifistes et d'initiatives. Nous avons pu quand même tenir des dizaines de rassemblements, dans des formats nécessairement réduits du fait des exigences sanitaires ; mais il n'empêche, nous étions bien présents ce jour-là et nous avons dit ce qu'il fallait dire. Il n'a pas fallu moins de 7 pages pour en rendre compte dans *la Raison*. Nous avons à cette occasion réalisé une vidéo sur les Fusillés pour l'Exemple qui a été beaucoup vue et appréciée. Malheureusement, la situation sanitaire n'a pu permettre aux Groupes parlementaires de se saisir de la proposition de loi sur la réhabilitation collective, mais ce n'est que partie remise.

■ Nous avons mené une action continue contre les tentatives de révision de la loi de 1905. La publication de notre ouvrage « *Une campagne laïque pour défendre la loi de 1905* » a été un élément important d'analyses et de clarifications. De l'avis de tous ceux qui l'ont lu, c'est un ouvrage utile et qui fera date. Nous avons largement communiqué sur le contenu de la loi « *Séparatisme* » et avons participé à un certain nombre de réunions unitaires contre. Grande première dans notre Histoire, à notre connaissance, nous avons fait une déclaration commune contre ce projet de loi avec un Groupe parlementaire, celui de la *France Insoumise*.

■ La Libre Pensée et ses Fédérations départementales ont été présentes dans les manifestations, à partir de novembre, contre la loi « *Sécurité globale* ». Nous avons rendu compte régulièrement par des reportages sur cette présence. Celle-ci a abouti logiquement à notre intégration dans la **Coordination nationale des associations** luttant contre cette proposition de loi. A de nombreux endroits et à de nombreuses reprises, la Libre Pensée a pu prendre la parole dans ces manifestations. Nous avons été aussi présents à tous les niveaux, dans le respect de notre indépendance et de notre spécificité, dans les rassemblements en hommage à **Samuel Paty**, assassiné dans la plus grande barbarie.

■ La Libre Pensée a été présente sur tous les fronts contre la loi « *Sécurité globale* », la loi « *Séparatisme* » et les 3 décrets de fichage. Ce sont d'ailleurs 4 libres penseurs, syndicalistes à **FO**, à la **CGT**, à la **FSU** et à **Solidaires** qui ont pris l'initiative d'un **Appel pour l'abrogation de ces décrets scélérats**. Cet appel a rencontré un véritable écho, nous en sommes à près de 2 000 signatures dans un cadre très largement unitaire.

■ Nous sommes dans les structures unitaires d'action, à notre place, avec toute notre place et rien que notre place :

- dans le **Collectif anti-SNU**
- dans la **Coordination** contre la loi « *Sécurité Globale* »
- dans le **Collectif** contre la loi « *Séparatisme* »

Notre présence y est globalement appréciée et notre apport (comme notre brochure sur le **SNU**

ou notre vidéo sur le « *contrat d'engagement républicain* ») reconnu comme utile.

■ Pour occuper un des terrains historiques de la Libre Pensée dans le domaine social et de lutte contre le corporatisme, nous avons constitué un **Observatoire social de la Libre Pensée** qui a déjà édité deux numéros de sa revue. De l'avis de beaucoup, cela permet d'expliquer aussi un certain nombre de choses et cet Observatoire social est amené à se développer. Ce ne sont malheureusement pas les problèmes sociaux qui manquent, ni les offensives corporatistes de la Doctrine sociale de l'Eglise catholique.

2°)- La Libre Pensée est reconnue à tous les niveaux. Du point de vue gouvernemental, nous sommes entendus à défaut d'être écoutés. Nous avons été auditionnés place Beauvau le 19 novembre 2020 sur « *le Séparatisme* », à l'Assemblée nationale le 5 janvier 2021 aussi et au Sénat encore, le 19 février 2021 sur la question de la fin de vie. Nous avons aussi beaucoup communiqué sur les questions de bioéthique et fait plusieurs communiqués. Nous avons régulièrement apporté notre soutien à l'ADMD. Nous devrions l'être aussi par la Ministre en charge du SNU prochainement.

C'est assez nouveau, mais nous sommes aussi parfaitement présents dans le débat parlementaire, tant à l'**Assemblée nationale** qu'au **Sénat**, ce qui nous vaut parfois d'être cités dans des échanges entre les parlementaires et le gouvernement. Nous avons pu transmettre nos analyses et nos propositions d'amendements contre la loi « *Séparatisme* ». C'est un peu le retour à 1905, où la Libre Pensée faisait la loi en quelque sorte.

Pour surmonter parfois les difficultés à agir directement sur le terrain, du fait de la *Covid 19*, nous avons dû compenser par de nombreux écrits sur différents supports médiatiques. Ceci nous a permis d'être très présents médiatiquement sur différents chantiers.

3°)- Nous avons pu donner corps réellement à l'expression du « *Bloc Historique* » constitué par la **FNLP**, la **LDH** et la **Ligue de l'Enseignement**. Nous devons aussi intensifier nos relations avec l'**Union rationaliste**, par le biais du *Cercle rationaliste de la Libre Pensée* que nous avons décidé de mettre en place. L'**Union rationaliste**, dans son message à notre Congrès national virtuel, a marqué son vif intérêt pour cette proposition. Les circonstances n'ont pas pu encore permettre une rencontre de travail pour cela, mais cela viendra bientôt. Nous pourrions organiser une rencontre « *rationaliste et scientifique* » lors de notre Congrès national à Voiron (août 2021) pour lancer les prolégomènes de cela.

4°)- Du fait de la crise et des difficultés, de nombreuses organisations sont en situation difficile, voire pour certaines menacées de disparaître. La **Libre Pensée**, qui se veut être le Centre d'union du combat laïque, se doit de réfléchir à sa propre forme d'organisation pour devenir le pilier d'une **Confédération des « Libres penseurs pour la défense de la Laïcité »**. Être en quelque sorte une « *umbrella* » à notre façon pour unir les laïques dans une action commune, en unissant, non ce qui est, mais ce qui pourrait être.

Pour ce faire, nous avons ouvert la perspective d'un grand **Congrès national « des libres penseurs pour la défense de la laïcité »** qui pourrait se tenir en 2023/2024. Il s'agirait de renouer avec la forme ancienne où les organisations adhéraient à un congrès, sans pour autant être membre de la même organisation.

■ Pour cela, il faut renforcer la **Fédération nationale de la Libre Pensée** comme pilier central de cette future **Confédération libre penseuse**. Il est donc nécessaire de reconstruire les Fédérations qui ont disparu, pour diverses raisons, internes et externes. Nous avons commencé sérieusement dans le 45 et le 87. Il faut poursuivre et réaliser dans le 32, 55, 61, 62, 68, 77, 82, 88. Il faut une volonté et trouver le chemin pour cela. C'est à portée de main.

■ Il importe donc au plus haut point que les Fédérations départementales fassent le nécessaire rapidement pour collecter au maximum les cotisations 2021 (nous en sommes à **1 068** au 20/03/2021). Sans moyens, nous ne pouvons agir. Et c'est avec une certaine satisfaction que nous pouvons dire que notre expression : « *il existe un socle solide d'adhérents et de militants à la Libre Pensée* » est une réalité. En 2019, nous avons **2 800 adhérents**, en 2020 (en année pleine de pandémie et d'Etat d'urgence sanitaire qui a considérablement restreint nos activités), nous avons **2 734 adhérents** à jours de cotisations. Ce n'est pas un mince exploit et nous remercions chaleureusement les Fédérations qui ont su et pu faire ce travail indispensable, sans quoi rien n'est possible. Nous en avons donc « *sous le pied* » pour que, quand les conditions le permettront, la Libre Pensée se déploie pleinement à nouveau.

■ Les difficultés dues à la pandémie ont, paradoxalement montré qu'il existe un socle solide d'adhérents de militants FNLP. Pour consolider ce socle, il nous faut surmonter la dichotomie qui existe entre les Fédérations qui agissent et celles qui agissent moins. Il y a un très petit nombre de Fédérations dont on n'a pas eu de nouvelles depuis quelques temps.

■ Les actions menées à l'initiative de la **Fédération de Haute-Savoie** contre l'extension de la « *catho de Lyon* », qui ont débouché sur une véritable action unitaire et sur une mobilisation régionale de la Libre Pensée, montrent que les possibilités existent. Il serait bien que la même chose se fasse réellement dans l'Ouest où les mêmes attaques contre l'université laïque se déroulent.

■ Il y a eu un grand renouvellement des responsables de la Libre Pensée qui montre que des gisements de talents existent, mais qu'ils sont souvent inexploités. Il y a une formule alchimique qui dit « *Visite l'intérieur de la Terre et en rectifiant, tu trouveras la Pierre cachée* ». Cela nous montre ce qu'il faut faire à la FNLP. Des libres penseurs sont disponibles pour l'action, à nous de faire en sorte qu'ils puissent agir et montrer leurs talents. Il nous faut « *rectifier* » beaucoup de choses pour progresser.

En conclusion : *de l'audace, toujours de l'audace, c'est le fond qui manque le moins.*

Le Secrétariat général : Christian Eyschen et Pierre Gueguen

Rapport international

Nécessairement, la pandémie a largement freiné notre travail international. Il ne pouvait en être autrement. Mais des éléments extrêmement positifs apparaissent qui vont, dès que le terrain sera dégagé, nous permettre de rattraper le temps perdu.

1°)- Dans les conditions sanitaires actuelles, nos camarades espagnols ne peuvent encore avancer vers la tenue du **8^e Congrès de l'AILP**, consacré à la question de l'enseignement. Nous en saurons plus dans quelques temps. Mais la perspective de sa tenue est maintenue, et nous avons déjà réalisé en France des éléments importants de sa préparation avec les organisations syndicales enseignantes, notamment à travers *France Culture*.

2°)- Nous avons aussi en perspective la tenue d'une **Conférence européenne contre les concordats** qui pourra rapidement prendre corps dès que les conditions de réunion seront réellement rétablies. Ce sont nos camarades de la Moselle qui sont les chevilles ouvrières de cette initiative.

3°)- Dès que les conditions de circulation seront possibles sur le plan international, il est prévu que nous fassions une « tournée » dans les pays scandinaves dans une perspective d'un colloque sur la question de la Séparation dans ces pays de culture luthérienne. Est -ce que cela se pose dans les mêmes termes, sur le fond, qu'ailleurs ?

4°)- Nous avons toujours comme perspective de publier un **livre noir international** sur la question de la *COVID 19*, des Etats et des religions. Pour aider les associations membres de l'AILP qui ont du mal à se saisir de cette question, semble-t-il, nous avons décidé, à notre tour, de l'initiative de rédiger un livre noir sur la gestion de la pandémie et des rapports Etats/Religions en France pour aider nos amis de l'AILP. Ce travail est confié à **Christophe Bitaud**.

Il importe que cet ouvrage sorte assez rapidement, car nous ne pouvons prévoir, dans la situation actuelle, de pouvoir tenir un colloque international sur ces questions. La sortie de cet ouvrage aidera grandement à marquer l'existence de l'AILP.

5°)-Nous nous rappelons tous du grand succès de la publication du Livre noir « *Inventaires laïques* » en 2006. Cette question rebondit sous une autre forme : celle des biens des Eglises en Espagne et en Allemagne. Une véritable campagne d'opinion secoue ces pays sur le scandale de la richesse des biens de l'Eglise catholique, et ce, dans une situation de misère sociale et de crimes de pédophilie dans la dite Eglise.

Nous proposons que la FNLP s'attelle rapidement, à partir du Congrès national de fin août, à établir aussi un **Livre Noir des biens de l'Eglise en France**, en liant cette question aux dispositions prévues par la loi « *Séparatisme* » qui s'assigne l'objectif de rétablir des biens de rapport pour les associations culturelles. Il s'agira alors d'établir de manière la plus exhaustive possible la liste des biens ecclésiastiques. Bien sûr, en dehors de ce qui a été « *nationalisé* » en 1905 et qui appartient à la puissance publique.

De ce fait, nous pourrions converger vers une initiative internationale sur les richesses des Eglises et apporter ainsi une aide réelle aux autres sections membres de l'AILP.

6°)-En lisant *la Raison*, vous avez vu que nos camarades dans les autres pays ne sont pas restés inactifs, comme par exemple, sur la question de l'avortement en Argentine ou des biens religieux en Espagne. Nous avons poursuivi nos liens en développement dans les pays arabes. En ce sens, la

publication de *l'Idée libre* « Israël versus Palestine » en version française et arabe, aura sans nul doute, un écho important. Cela commence déjà à se manifester, notamment au Liban, en Syrie et en Palestine même. Nous avons apporté aussi une aide conséquente à nos camarades libanais, ce qui leur a permis d'apparaître de manière plus conséquente. Nous sommes aussi en relation avec l'opposition laïque au Liban et des perspectives intéressantes apparaissent.

Nous avons aussi développé grandement notre action au Québec, notamment en rapport avec la loi 21, où nos liens se sont renforcés avec le MLQ, que nous avons aussi aidé financièrement.

Avec l'AILP, nous avons salué fortement l'avènement de la Séparation des Eglises et de l'Etat au Soudan, ce qui a une importance considérable, non seulement pour la région, mais aussi pour la symbolique active que cela représente. De même, nous avons apporté notre soutien, sous diverses formes à nos camarades polonaises en butte à la réaction cléricale la plus obscurantiste contre les libertés et le droit à l'avortement.

7°)-Sur le plan des institutions internationales, en liaison avec le Collectif contre la loi « *Séparatisme* », nous avons élaboré une déclaration internationale pour la dénoncer. Cela circule pour recevoir une certaine approbation.

Quant à nos délégations internationales : la situation est différenciée. Au Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU, les sessions se poursuivent en vidéo avec l'impact qu'on peut deviner. Notre délégation est confirmée. Néanmoins, le rapport sur la violation des droits et libertés en France et *la loi Sécurité Globale*, que nous avons soumis aux associations françaises, mais également aux principales ONG internationales a été transmis à la nouvelle Présidente. Il est notable qu'une autre instance prestigieuse de l'ONU, la Haute Commissaire aux Droits de l'Homme, Mme Michelle Bachelet, a sévèrement mis en cause l'attitude des autorités françaises dans cette affaire. Elle a également été destinataire de notre déclaration. A l'OIT (BIT), la **Conférence Internationale du Travail** est datée (109e CIT- juin 2021). Notre délégation est composée et inscrite dans les commissions.

8°)- Grâce à notre ami **Keith Porteous Wood**, nous avons aussi été très présents sur la question des crimes de l'Eglise, notamment en matière de pédophilie. Keith a établi des rapports très importants à l'ONU qui ont eu un certain écho. Nous avons aussi mené une activité « *médiatique* » assez conséquente sur cette question. Nos liens avec le prêtre **Pierre Vignon** y a aussi beaucoup contribué.

Grace à notre ami **Keith Porteous**, qui a déployé un travail considérable, notamment en direction de la Commission australienne sur le sujet, l'AILP a pu donner son point de vue et ses analyses à la *Commission Sauvé*, mis en place par l'Eglise catholique. Nous n'avons aucune illusion sur son rôle (une nouvelle *Commission Touvier*), mais il y a là une reconnaissance certaine de notre action.

Le rapport transmis à celle-ci est présenté ainsi : "*Le présent rapport a été rédigé à l'invitation de M. J.-M. Sauvé (J-MS) par une équipe internationale de collaborateurs dirigée par Keith Porteous Wood (KPW). Ils viennent du Royaume-Uni, de France et du monde entier et comprennent des universitaires, des avocats, des victimes et des responsables de groupes de victimes nationaux et internationaux.*"

Rapport présenté par la Commission Internationale de la FNLP

RAPPORT ADMINISTRATIF

1 Fonctionnement général de la Fédération nationale

Nous avons navigué entre confinement et couvre-feu : nous avons maintenu « *en présentiel* » la CAN de septembre 2020 et celle de janvier 2021, puis une CAN « *virtuelle* » (avec discussion et votes par internet) en mars 2021. Nous disions dans le rapport administratif de 2020 que les réunions de la CAN de janvier seraient annulées, mais l'activité de la FNLP n'a pas permis cette interruption.

L'habitude est prise de pouvoir corriger au fil de l'eau les relevés de décisions (et non plus des comptes rendus), lesquels sont définitivement adoptés à la CAN suivante. Les relevés de décision du Bureau exécutif sont diffusés à chaque CAN. Les membres de la CAN apportent aussi leurs contributions et leurs corrections aux communiqués nationaux.

Les projets de remonter certaines Fédérations ont certes été ralentis, mais d'ores et déjà, il y a la toute nouvelle Fédération du Loiret qui a pris ses nouvelles cartes pour 2021. Des perspectives sont en cours de réalisation dans d'autres départements. Nous avons reconstitué aussi la Fédération de Haute-Vienne.

A signaler :

- les Bulletins Intérieurs en version seulement électronique
- la réalisation de nouveaux drapeaux
- la parution très régulière des courriers du Bureau exécutif qui apportent des informations essentielles pour les Fédérations

Le *Prix Cléricalis* n'a pas été envisageable cette année, mais on reprendra dès que possible.

1 Congrès nationaux

Pour les mêmes raisons sanitaires, le précédent congrès prévu a été annulé en présentiel : nous avons su innover avec le 1^{er} congrès virtuel de la FNLP. Ce n'était pas facile, mais on a réussi à communiquer aux Fédérations les projets de résolution et chacune a pu y apporter les modifications qu'elle souhaitait, soumises à l'auteur. Les statuts ont été modifiés lors de ce congrès virtuel, et le règlement intérieur actualisé. Les instances ont été élues normalement.

Malgré l'éloignement, les mesures coercitives, les camarades malades, nous avons réussi notre comité général à Paris le 24 octobre 2020 avec 54 Fédérations représentées. Et chacun a pu repartir avec les ouvrages FNLP de l'année, le nouveau pin's, et, opportunément avant le rassemblement du 11 novembre, les drapeaux

Nous rappelons le calendrier décidé :

En 2019, on propose et discute

En 2020, on décide

En 2021, on applique.

En 2022, il y aura un Comité général et en 2023, le premier congrès bi-annuel

2 Gestion du siège et des salariés

Avec le départ d'**Alain** fin 2019, c'était une grande partie des procédures de travail administratif et comptable qu'il fallait reprendre avec les nouveaux salariés. Nous avons fait le choix d'externaliser la partie comptable à partir du 1^{er} janvier 2020. L'année 2020 a été un peu difficile d'autant plus que

nous avons dû entamer une procédure de licenciement à l'encontre d'une salariée pour insuffisance professionnelle (en cours). Heureusement que nous avons **Astrid** et sa connaissance des Fédérations et des circuits des abonnements. Nous l'avons sollicitée pour être la référente de tous les liens avec les trésoriers concernant les cotisations et abonnements.

Le choix de **Marina** d'embrasser complètement sa carrière artistique en Mai 2020 a été un énorme bouleversement, puisqu'elle emmenait avec elle son expérience et les liens forts qu'elle avait tissés avec les Fédérations et les lecteurs. Nous avons décidé en novembre 2020 de choisir quelqu'un capable de comprendre et d'apprendre les enjeux que représentent la librairie et la librairie en ligne pour la diffusion de nos idées. C'est un changement radical que nous avons réalisé et réussi avec **Marion**, et l'aide de 2 étudiants, **Paul** et **Elsa**. La librairie est maintenant ouverte tous les jours du mardi au samedi, de 11h à 19h. A la CAN de janvier 2021 il était demandé que la librairie et les locaux mitoyens soient des lieux mieux connus des libres penseurs de passage à Paris, un lieu accessible : c'est ce que nous voulons. Pour aller encore plus loin dans les choix éclairés des livres à commander, dans l'animation de la librairie, nous avons proposé à un membre de la CAN d'être référent de la librairie pour impulser son rayonnement.

Ces changements nous ont poussés à clarifier le rôle de chacun dans l'organisation du travail, à actualiser le règlement intérieur, à simplifier le nombre d'adresses mail avec, d'une part et d'autre part, et à préparer un petit mémento à l'usage des Fédérations pour répondre aux questionnements de certains « *mais on ne sait plus à qui s'adresser* ». Nous avons besoin de votre aide pour reconstruire certains liens, notamment en nous signalant (principalement à Astrid) les changements d'interlocuteurs et de coordonnées car nous souhaitons tous renforcer nos relations.

3 Nos échéances

Congrès 2021 : premier congrès bi-annuel, élection de la nouvelle CAN et tirage au sort des sortants dans deux ans

2022 : Comité général. Le Bureau exécutif attend les candidatures **pour organiser** le congrès de 2023 ! D'ores et déjà, la Fédération unie de la LP 34 est candidate.

Carole Halbutier et Henri Huille, Secrétariat Administratif National

Rapport financier

La clôture des comptes n'étant pas encore effectuée, le présent rapport ne peut pas présenter les résultats définitifs de l'exercice 2020, ce que nous regrettons. Nous en donnons les explications dans le point qui vous présente la nouvelle organisation comptable et financière de l'association. Dès que les comptes 2020 seront définitifs, nous vous les enverrons par mail afin que tous les adhérents puissent les recevoir avant la tenue des congrès départementaux préparatoires au congrès national.

Toutefois, ce rapport donnera dans un second point les éléments principaux concernant les grandes tendances (indications sur les évolutions constatées et points de vigilance relatifs aux aspects financiers de la gestion de l'association).

1°) Point sur l'organisation comptable et financière

L'organisation comptable et financière a été perturbée à partir de fin 2019 jusqu'à fin 2020 par

des mouvements successifs concernant des intervenants essentiels à son fonctionnement :

- Licenciement d'**Alain Fontaine**, employé aux écritures, pour faute grave ;
- Embauche de **Dihya** en tant que gestionnaire, notamment en charge du recueil des données comptables, et appel à un cabinet d'expertise comptable ;
- Départ de **Marina**, notre libraire ;
- Départ de **Francis Lehuta**, trésorier ;
- Licenciement de **Dihya** ;
- Embauche de **Marion** ;
- Embauche temporaire de deux jeunes étudiants **Elsa et Paul**.

Toutes ces modifications se sont faites sous « *l'autorité bienveillante* » de **Carole Halbutier**, nouvellement élue Secrétaire administrative, dont une des fonctions est d'avoir en charge le personnel. Son enthousiasme et sa totale disponibilité est à souligner.

Le recours à un cabinet d'expertise comptable pour assurer la production des comptes a permis d'établir les comptes 2019, avec cependant un retard considérable (clôture des comptes en juillet 2020).

Nous avons également dû faire appel à un cabinet d'avocats pour régler au mieux les procédures effectuées envers les salariés (**Alain et Dihya**).

Parallèlement à la prestation du cabinet d'expertise comptable, nous avons dû, pour le retour à un fonctionnement normal, reconstruire et stabiliser les procédures impactées par les départs successifs des principaux intervenants et par la diminution des ressources affectées à la gestion (temps plein d'Alain Fontaine non maintenu).

Un rétablissement progressif a été entamé à partir d'août 2020, entravé cependant par des dysfonctionnements liés à l'insuffisance professionnelle de Dihya que nous avons dû licencier.

L'arrivée de Marion, totalement impliquée dans son travail, nous laisse présager une sortie de « *crise* » très prochaine.

Dans cette nouvelle configuration, une orientation générale pour le redressement a été définie selon deux axes :

- Formalisation systématique des procédures de recueil et de traitement des données ;
- Extension du champ d'utilisation des outils informatiques existants (gain d'efficacité).

Conformément à cette orientation, les principales mesures d'organisation déjà adoptées sont les suivantes :

- ✓ Utilisation optimisée et systématique du logiciel *CIEL* (formation des intervenants en septembre) pour la gestion de la librairie ;
- ✓ Unification de la gestion des cotisations et abonnements confiée à **Astrid Bardet** (dont il faut là aussi souligner l'implication) en lien avec une utilisation étendue de la base Access, support des informations collectées.

Sur l'exercice 2020 est actuellement mise en œuvre, notamment pour les encaissements, une reconstitution des flux (en particulier du 1^{er} semestre) très chronophage, en vue de leur affectation à une destination comptable aussi exacte que possible, pour une clôture à prévoir en avril ou mai 2021. **Bruno N'Diaye**, assistant à la trésorerie, œuvre avec détermination et une grande efficacité à cette tâche.

Ainsi, nous pouvons dire que nous avons perdu beaucoup de temps avec ces réorganisations successives, mais que la nouvelle organisation enfin en place nous permet d'envisager une fin de rattrapage assez proche et un fonctionnement plus professionnel et de ce fait plus efficace pour les

années à venir.

2°) Evolution générale des comptes* : les tendances

Evolution 2019/2020

Equilibre global :

Le compte de l'association devrait dégager un résultat d'exploitation positif en 2020. Résultat obtenu, partant d'un compte d'exploitation en équilibre en 2019, par une diminution des charges, de l'ordre de 40 000€ permettant de compenser et dépasser une diminution des produits plus réduite d'environ 15 000 à 20 000€.

Evolution des produits

Les cotisations sont en baisse de 8% par rapport à 2019, soit une perte de recettes de 10 000 à 15 000€. Cette baisse peut être considérée comme limitée compte tenu des conditions liées à la crise sanitaire, limitant les possibilités d'animations et de réunions tant au niveau national que départemental.

Les abonnements sont stables, voire en légère progression, ce qui est également satisfaisant dans le contexte, ceci est peut-être le reflet de l'essor des ventes de livres en période de confinement.

Les ventes en librairie, particulièrement exposées aux effets de la crise sanitaire, sont en forte baisse (-20%, soit approximativement 6000€). La fermeture de la librairie et le départ de Marina avec l'arrivée d'une salariée non encore experte dans ce domaine ont nui à ce secteur de notre activité.

Les autres produits (dons, publicité...) sont stables d'après les informations actuellement disponibles.

Evolution des charges*

Les charges de personnel sont en diminution d'environ 25 000€ par rapport à 2019.

Ce gain, consécutif à une réduction des ressources suite à la restructuration liée au licenciement d'**Alain Fontaine** (1/2 équivalent temps plein), doit être en partie relativisé puisqu'il s'accompagne d'un recours à une ressource externe (expert-comptable) pour la production des comptes de l'association (3 600€).

Les autres charges baissent également, nonobstant le recours à une nouvelle prestation externe mentionnée ci-dessus.

Les postes, où on constate les baisses les plus importantes, sont les achats (10 000€), les déplacements, congrès et réception (15 000€).

Une partie de ces gains est liée au contexte de la crise sanitaire et donc conjoncturelle, mais les gains résultant de la diminution de la fréquence des congrès sont pérennes et non négligeables (4 000€).

Perspectives d'évolution 2020/2021

Compte tenu du réalisé de l'année 2019, la trajectoire financière définie dans le budget prévisionnel 2021 semble atteignable. Rappelons que cette trajectoire est calée sur un objectif de strict équilibre du compte d'exploitation. Concernant les produits, compte tenu du constat effectué sur 2020, elle requiert une stabilisation sur le nombre de cotisations placées.

Elle prévoit également une augmentation des recettes de la librairie, ambition confortée par la

performance observée à la fin de l'année 2020. Elle anticipe, en ce qui concerne les charges, une augmentation par rapport à 2020 (environ 20 000€), année particulière du fait de la pandémie, mais aussi un gain (20 000€ également) par rapport à 2019, référence sans doute plus pertinente. Ce gain est acquis par la baisse des charges de personnel, elle-même résultant d'une diminution des ressources en personnel utilisées.

Le budget 2021 contient donc une ambition en termes d'efficacité des employés et des bénévoles impliqués dans la gestion de l'association, prenant ainsi en compte l'efficacité de la nouvelle organisation et de la nouvelle équipe.

Points de vigilance :

- A court terme : ratio abonnement/adhérent ;
- A moyen terme : baisse du nombre de cotisations ;

Ambition :

- Développement des ventes de librairie (animation, promotion ouvrages en stock...).

3°) Equilibre financier des revues La raison et l'Idée Libre

Parallèlement aux changements décrits plus haut, grâce au temps dégagé pour l'équipe de trésorerie dans le cadre d'une organisation devenue enfin efficace, un travail d'analyse plus spécifique sur certains aspects pourra être effectué, il a commencé sur les revues *la Raison* et *l'Idée libre*. Nous sommes en train d'analyser, sur 2019 et 2020, les coûts de production de ces deux revues et les gains reçus au titre des abonnements et ventes au numéro.

De plus, les revues *La Raison* et *Idée Libre* sont susceptibles de bénéficier du régime de la presse qui permet la déduction de la TVA et l'obtention d'un crédit d'impôt. Une démarche a été initiée dans cet objectif vis-à-vis de l'administration fiscale compétente.

Une fois tous ces éléments connus et analysés, nous pourrons mettre en évidence la nécessité ou non de modification tarifaire ou structurelle de ces revues en toute connaissance de cause.

La Trésorerie nationale : Sylvie Midavaine, Claude Biardeau, Bruno N'Diaye.

* : toutes les données concernant les comptes sont considérées hors éléments exceptionnels et variation de stock.

LA RAISON

Divers aspects de la pensée contemporaine

Organisation

Il y a eu quelques modifications au sein du secrétariat de rédaction : **Christophe Bitaud** est devenu rédacteur en chef (par ailleurs en charge des rubriques « *Ainsi va le monde* » et « *Littéraire* »), les deux rédacteurs en chef adjoints sont **Christian Eyschen** et **Jean Debraine**. Ce dernier a pris en charge la banque d'images et l'illustration des articles. Les camarades **Benoît Schneckenburger** et **Alain (Georges) Leduc** ont rejoint le comité de rédaction.

Le secrétariat et le comité de rédaction sont consultés par courriel avant la publication de chaque numéro de *La Raison*. La possibilité d'organiser des réunions du secrétariat de rédaction par visioconférence a été évoquée, mais reste à l'étude.

Contenu

Nous comptons conserver et conforter son identité à *La Raison*, à la fois outil militant mais également publication d'éducation populaire. Dans cette optique, notre objectif est que certaines rubriques deviennent permanentes et fassent l'objet d'une publication chaque mois, ce qui implique un responsable chargé de solliciter des rédacteurs et d'élaborer un programme de publication et un calendrier annuel.

Les rubriques permanentes sont :

- L'éditorial (Jean-Sébastien Pierre)
- Ainsi va le monde (responsable Christophe Bitaud)
- Sciences (responsable Gérard Plantiveau)
- Philosophie (responsable Benoît Schneckenburger)
- Littérature (Responsable Christophe Bitaud)
- Arts (responsable Alain (Georges) Leduc)
- Il y a 100 ans (responsable Claude Singer)
- En direct du XXIème siècle (Responsable Claude Singer)
- Faits d'hiver (Jean-Marc Raynaud)
- Dossier central (sous la responsabilité de la CAN)
- La photo du mois (responsable Christian Eyschen)
- Notes de lecture (format variable)

L'ensemble de ces rubriques représente 21 pages. Les 15 autres pages sont consacrées à l'actualité et comprennent les rubriques « *AILP* », « *Exégèse* », « *Médiapart* », « *Laïcité* », « *Le Coin du Droit* » etc.

Le format habituel de *La Raison* est de 36 pages mais, lorsque l'actualité l'exige, il peut passer à 40, voire 44 pages. Ce fut le cas à plusieurs reprises cette année, mais le coût financier n'est pas négligeable, nous pouvons donc parfois (le moins souvent possible) être amené à sacrifier une rubrique permanente pour faire place à l'actualité.

La Raison est l'organe de la Libre Pensée, n'hésitez pas à proposer des articles pour ces deux rubriques comme pour les autres.

Il convient de rappeler quelques indications que tout le monde devrait respecter pour *la Raison*. Un article c'est 6 000 signes espaces compris, soit une page. Si c'est deux pages, c'est 10 000 signes, si c'est un dossier, c'est 15 000 signes. Une note de lecture, c'est 1 500 signes et pas plus, sinon, c'est

un article. Une note de lecture a pour objet d'inciter le lecteur à acheter le livre recensé.

Perspectives

Au risque (mais en est-ce un ?) de nous répéter, il serait important que les Fédérations départementales fassent un véritable effort pour solliciter des abonnements à l'extérieur de la **Libre Pensée**, à la fois pour étendre notre rayonnement et aussi faire de nouveaux adhérents. Elles peuvent aussi en offrir à des contacts nécessaires dans leur département.

Chaque conférence publique, réunion, colloques... doit être l'occasion d'organiser une table de presse systématique avec *la Raison* et *l'Idée libre*.

De même, nous aurions tout intérêt à nous pencher sur un démarchage sérieux des bibliothèques pour y faire souscrire des abonnements, y compris préférentiels. Il y a là un gisement pour le nombre d'abonnements et pour un public qui pourrait nous lire et nous rejoindre.

La question de l'édition numérique de *la Raison* (et au-delà de l'ensemble de nos publications) est posée. C'est encore un mode de lecture marginal mais qui tend à se développer.

Émissions France Culture « Divers aspects de la pensée contemporaine »

La grille des programmes a été bouleversée par la situation sanitaire et politique, les confinements ne nous permettant pas de nous rendre en studio, certaines émissions ont été réalisées de façon « artisanales », ce qui n'a pas nui à la qualité, notamment grâce au professionnalisme du nouveau réalisateur de *France culture*.

Pour les mêmes raisons, le report (sine die ?) du congrès de Madrid nous a contraints à reporter les émissions avec les organisations syndicales enseignantes.

Nous avons fait évoluer la ligne éditoriale en nous efforçant de « varier » nos émissions en alternant l'aspect « militant » et l'aspect « éducation populaire ». Ce dernier aspect correspondant mieux au profil des auditeurs de *France culture*, il permet une « accroche » pour amener un nouveau public à l'aspect militant. Les premiers retours des auditeurs sont tout à fait satisfaisants.

La programmation a été la suivante :

Septembre : « *Littérature, cinéma et crise sociale* », invités la rédaction de la revue littéraire « *Zone critique* »

Octobre : « *Octave Mirbeau, libre penseur* », invités Leduc et Timsit

Novembre : « *Jaurès et la laïcité, aujourd'hui et demain* », invité Christian Eyschen

Décembre : « *Service National Universel : embrigadement de la jeunesse, militarisation de la société* », invités **Christian Mahieux** (Collectif anti-SNU) et **Émilie Monsillon** (FNLP)

Janvier : « *La Vème République et la laïcité* », invités **Georges-André Morin** et **Patrice Sifflet**

Février : « *Rencontre avec Frédéric Thibault, sculpteur du monument en hommage aux Fusillés pour l'exemple à Chauny* », invité **Frédéric Thibault**

Mars : « *Le combat féministe* », invitée **Sabine Salmon** (Présidente de « *Femmes solidaires* »)

Avril : « *Sécurité globale, séparatisme, la dérive sécuritaire* », invité **Maître Arié Alimi** (LDH)

Mai : « *Les crimes de l'Église* », invité **Pierre Vignon**

Juin : « *Émission littéraire : Anatole France* », invités **Dominique Goussot** et **Roland Timsit**

Juillet : « *Enseignement et laïcité* », invité **FSU**

Août : « *Enseignement et laïcité* », invité **UNSA**

Christophe Bitaud, Christian Eyschen, Jean Debraine

L'IDEE LIBRE

Depuis le dernier congrès virtuel de 2020, **L'Idée Libre**, revue de la Libre Pensée a publié :

Dossiers :

- n°330 Septembre 2020 : *Où va l'Inde ?*
- n°331 Décembre 2020 : *Que reste-t-il de Vichy ?*
- n°332 Mars 2021 : *Israël vs Palestine*
- n°333 Juin 2021 : *Laïcité : enjeux internationaux de la Séparation* (en préparation à la date où ce rapport est écrit)

Hommes du Vatican :

- n°330 Septembre 2020 : **Clarence Thomas**
- n°331 Décembre 2020 : **Henri Dorgères**
- n°332 Mars 2021 : **Jacques Attali**
- n°333 Juin 2021 : **Laurent Berger**

Magazine :

- n°330 Septembre 2020 : *Royaume-Uni : de la sortie de l'Union européenne à l'implosion de l'union ?*
- n°331 Décembre 2020 : *Zeev Sternhell (1935-2020)*
- n°332 Mars 2021 : *Nationalisme et Culture (Rudolf Rocker)*
- n°333 Juin 2021 : *Young angry Men. Des «Jeunes hommes en colère» dans l'Angleterre conservatrice de l'après-guerre.*

Trois éléments très positifs à noter :

- le succès du numéro 329 de juin 2020 avec son dossier **Corsica**. Le nombre des précommandes a été très important tant sur le plan quantitatif : 305 !, que qualitatif : commandes importantes de la part de la Fédération de Corse, mais également de l'ARAC de Corse ; une excellente couverture de presse. De plus, nous avons pu assurer la vente de 150 numéros par la société bastiaise de presse dans les points de vente de presse sur l'Île.
- Le numéro de mars 2021 **Israël vs Palestine**, a également connu un fort succès de précommandes (des commandes individuelles hors Fédération nous sont parvenues, par exemple). Nous avons également tissé ou renforcé des liens avec des institutions et des associations sur le plan international.
- Qui plus est, nous avons réalisé une version en langue arabe de ce numéro qui connaîtra une diffusion à la fois papier (imprimée) et numérique, notamment pour les lecteurs qui vivent dans des régions où les services postaux sont parfois aléatoires ou sévèrement contrôlés.

Développer la diffusion :

Une étude détaillée du rapport coût/vente de notre revue, permet de constater que nous sommes à l'équilibre positif. Ce résultat est obtenu notamment grâce à l'effort développé par les correspondants de **L'Idée Libre** dans les Fédérations. Pour le consolider il convient d'augmenter de manière sensible le nombre d'abonnés. Il suffirait de deux ou trois abonnés supplémentaires par département. Il reste encore beaucoup de Fédérations qui ne commandent aucun numéro supplémentaire, même s'il est vrai que les tables de presse actuellement sont plutôt rares. Mais nous n'avons pas là la totalité de l'explication.

En plus de l'abonnement au numéro avec le tarif spécial pour les adhérents (ce tarif, rappelons-le, permet de recevoir les 4 numéros annuels), nous commençons à développer de manière significative, la vente au numéro.

Pour faciliter le travail des Fédérations, nous prenons en charge l'envoi directement chez la personne intéressée par tel ou tel numéro, à partir du moment où le correspondant ou la fédération nous la communique. Notons que la facture globale est adressée à la Fédération, à charge pour elle de récupérer l'argent de la commande.

Une personne (adhérent ou non) qui lit *l'Idée Libre*, une fois, deux fois.... pourrait sans doute être convaincue de s'abonner à l'année... voire, pour profiter de l'abonnement réservé aux adhérents... d'adhérer ?

Nous rappelons qu'on ne peut plus acheter *l'Idée Libre* au siège en bénéficiant des tarifs de 6€ (port compris) ou de 4€ si on est adhérent (port compris). Si on achète un exemplaire de l'Idée Libre à la librairie il en coûtera 6€+3,94€ de frais de port.

Philippe Besson – Claude Singer

RAPPORT SUR LES RESEAUX SOCIAUX

Les sites animés par la Fédération nationale de la Libre Pensée fonctionnent désormais tous sous wordpress, à l'exception de la librairie qui fonctionne avec le système Prestashop, plus adapté au e-commerce.

À la date du 16 mars, 950 articles ont d'ores et déjà été déposés.

On peut accéder aux articles par catégories (ex : laïcité, défense des libertés, pacifisme...) ou par date.

Chaque semaine, nous publions deux lettres de diffusion (229 lettres depuis le 22 janvier 2020) qui sont adressées à 7453 abonnés.

A partir du site de la FNLP (<https://www.fnlp.fr>), on peut accéder :

- A la **librairie en ligne** (<https://www.fnlp.fr/librairie/>) : nous avons connu quelques soucis techniques qui nous ont obligés à fermer la librairie en ligne pendant plusieurs semaines. Mais maintenant tout est rentré dans l'ordre.

- A la **Fédération nationale des Associations des Amis des monuments pacifistes, républicains et anticléricaux** (<https://www.fnlp.fr/pacifisme/>).

- A la **chaîne Youtube** de la FNLP **librepenseefrance1** (qui compte 1380 abonnés) sur laquelle on peut trouver près de 85 vidéos sur toutes sortes de sujets.

(<https://www.youtube.com/channel/UCCLNdYtCSae8WgQCfciLIpQ>)

- Aux **pages Flickr** (https://www.flickr.com/photos/libre_pensee/albums), sur lesquelles sont déposées les photos de manifestations, colloques, congrès et rassemblements nationaux. Ces

photos sont téléchargeables à différents formats et sont mises à disposition des Fédérations pour illustrer au besoin leurs publications. Nous renouvelons notre appel aux Fédérations et adhérents qui disposeraient de photos, notamment anciennes, sur des activités et des personnalités de notre mouvement ; elles auraient parfaitement leur place dans ces pages. Si vous êtes dans ce cas, n'hésitez pas à contacter le webmaster : cs@fnlp.fr

- Bien évidemment, par le site national on peut trouver des liens permettant d'accéder au site de l'AILP (<https://www.internationalfreethought.org/>), de l'IRELP (<https://www.irelp.fr>) et d'Entraide et Solidarité, dont le site a été entièrement refondu (<https://www.entraideetsolidaritelibrepenseurs.org/>).

- Je voudrais à nouveau attirer l'attention sur l'existence d'un **blog de la FNLP** (<https://blog.fnlp.fr/>) sur lequel sont publiés des articles « tribune libre », qui de mon point de vue n'est pas suffisamment pris en compte, et sur lequel – sous le contrôle de la CAN – pourraient être publiés des points de vue sur des sujets liés à l'actualité, en dehors des communiqués et prises de position officielles qui engagent eux la fédération nationale.

Le portail : (<http://federations.fnlp.fr/>)

Rappel : le portail des Fédérations est un outil mis à disposition des Fédérations et groupes de la Libre Pensée. Il peut servir à publier des articles, à annoncer des événements. Il peut également ouvrir le chemin vers les sites propres des fédérations et groupes pour ceux qui en ont un.

Il est mis en place depuis plus de vingt ans. On s'aperçoit malheureusement que « l'enthousiasme » qu'il avait suscité s'est peu à peu essoufflé. Quelques rares Fédérations l'utilisent régulièrement.

Nous avons lancé un sondage qui a connu à ce jour un succès relatif – comme on dit pudiquement -, essentiellement quelques réponses de Fédérations qui disent ne pas l'utiliser parce que c'est « trop compliqué ». Toujours est-il que sur de nombreuses pages de Fédérations, on ne trouve plus que des articles remontant à 5 voire 10 ans et plus... ce qui évidemment donne une mauvaise image de notre mouvement, laissant à penser qu'il n'y a pas d'activités. C'est contreproductif.

Second rappel : Le portail possède également une « carte dynamique » gérée par le secrétariat de la Fédération nationale (Astrid) qui permet au visiteur de voir rapidement si une Fédération existe dans sa région et comment la contacter. Cela exige évidemment que les Fédérations informent Astrid d'éventuels changements de lieu, de date, de téléphone, d'adresse, d'email, voire de bureau... ce qui n'est pas toujours fait.

Notre intention est de refondre complètement le site du portail qui ne semble plus adapté. D'où le sondage, dont nous espérons qu'il sera saisi par les bureaux afin de nous aider à mieux cerner les besoins. S'il vous plaît ne vous contentez pas de dire « c'est trop compliqué », parce que cela ne veut rien dire : ce qui est compliqué pour les uns ne l'est pas pour d'autres et cela nous laisse désarmé pour pouvoir aider.

Nous allons nous laisser du temps. Mais l'idée générale sera de diviser le portail en trois grandes parties :

- 1°) une carte dynamique dont l'usage sera identique à celle qui existe d'ores et déjà
- 2°) une partie renvoyant vers les liens (URL) des sites, blogs, pages facebook des Fédérations
- 3°) une partie où ne seront publiées que les informations d'activités et manifestations des groupes et Fédérations, en essayant qu'elles soient immédiatement repérables sur le plan de la région dans lesquelles elles se déroulent. On pourra éventuellement y télécharger les bulletins édités en format pdf.

Depuis vingt ans la possibilité de créer des blogs gratuits et simples d'utilisation sur lesquels les Fédérations et groupes qui le souhaitent peuvent déposer d'autres documents, des analyses et réflexions qui leur sont propres existe. Dès lors cela nous renverrait au 2°).

Mais la réflexion est en cours, comme je le disais et nous nous donnons jusqu'à la fin de l'année pour la mener à bien.

Claude Singer

Rapport d'activités Facebook

5 administrateurs (1, Françoise Michel, a été ajouté)

17 modérateurs actifs ou peu ou pas du tout.

Le nombre d'adhérents a passé la barre des 4 000, passant de 3 982 adhérents mi-janvier à 4 084 mi-mars (+ 102, soit + 2,5 %).

31 refusés, 1 bloqué.

Un petit questionnaire mis en place permet éventuellement de faire un tri sans état d'âme (rempli, pas ou mal rempli...). Il n'est pas bloquant.

1 - *Bonjour, quelle est votre principale motivation pour adhérer à notre groupe ?*

2 - *Connaissez-vous une ou plusieurs personnes membres de notre groupe ?*

3 - *Quelles sont vos publications en rapport avec nos thèmes (exemples) ?*

Du 12 janvier au 12 mars 2021 :

2 813 membres en ligne (consultations)

275 publications

873 commentaires

6 277 réactions

Un rappel sur la nature et l'objet a été fait pour expliquer le refus de certaines publications et axer sur nos informations : « *Ce groupe a pour objet la publication d'informations relatives à la Fédération Nationale de la Libre Pensée et de ses différentes fédérations ou groupes. Les promotions diverses et variées, les analyses personnelles ou encore les questions trop partisanses seront supprimées.* »

Répartition des membres par pays

France	3 165	Guadeloupe	7	Grèce	4
Belgique	221	Portugal	7	Argentine	4
Algérie	109	Madagascar	6	Mexique	3
Maroc	96	Pays-Bas	6	Indonésie	3
Tunisie	93	Sénégal	6	Danemark	3
Suisse	30	Pologne	6	Turquie	3
Espagne	29	R. dominicaine	6	Nouvelle-Calédonie	3
Canada	28	Haïti	6	Gabon	3
Côte d'Ivoire	23	R.D. du Congo	6	Burkina Faso	3
États-Unis	22	Arabie Saoudite	5	Togo	3
Allemagne	18	Mali	5	Croatie	2
Bénin	18	Luxembourg	4	Nigéria	2
La Réunion	16	Martinique	4	Russie	2
Italie	15	Suède	4	Île Maurice	2
Brésil	7	Egypte	4	Uruguay	2
Royaume-Uni	7	Colombie	4		

Jordanie	2	Burundi	1	Monaco	1
Tchad	2	Nouvelle-Zélande	1	Ukraine	1
Costa Rica	2	Mayotte	1	Thaïlande	1
Cameroun	2	Cambodge	1	Libye	1
Qatar	2	Mauritanie	1	Pérou	1
Israël	2	Émirats arabes unis	1	Laos	1
Chine	2	Mongolie	1	Liban	1
Chili	2	Malaisie	1	Vietnam	1
Guinée	2	Angola	1	Ouganda	1
Inde	2	Guyane française	1	Polynésie française	1
Australie	2	Rép.Centre Africaine	1	Corée du Sud	1
Kenya	2	Taiwan	1	Irlande	1
Bolivie	1	Syrie	1	Malte	1
Serbie	1	Roumanie	1	Niger	1
Fidji	1	Chypre	1	Norvège	1

Répartition des membres dans les principales villes

Paris	392	Niort	11	Bourg-en-Bresse	6
Toulouse	81	Nancy	11	Nanterre	6
Le Mans	69	Brest	11	Laval	6
Lyon	56	Périgueux	11	Beauvais	6
Région de Bruxelles	54	Angers	10	Troyes	6
Marseille	51	Reims	10	Lorient	6
Bordeaux	51	Caen	10	Fès, Maroc	6
Tunis, Tunisie	45	Villeurbanne	10	Vitrolles	6
Alger, Algérie	35	Charleville-Mézières	9	Genève, Suisse	6
Lille	34	Quimper	9	Namur, Belgique	6
Montpellier	32	Pau	9	New York, États-Unis	6
Rouen	29	Aurillac	9	Saint-Brieuc	6
Strasbourg	29	Dijon	9	Vitry-sur-Seine	6
Casablanca, Maroc	28	Amiens	9	Colombes	6
Limoges	27	Cherbourg-Octeville	8	Marrakech, Maroc	6
Liège, Belgique	25	Lausanne, Suisse	8	Gaillac	6
Rabat, Maroc	25	Cotonou, Bénin	8	Hammam Lif, Tunisie	5
Nantes	24	Béziers	8	Nevers	5
Abidjan, Côte d'Ivoire	18	Charleroi, Belgique	8	Saintes	5
Saint-Étienne	18	Dieppe	8	Montcuq	5
Nîmes	18	Rodez	7	Die	5
Rennes	18	Sète	7	Bourges	5
Grenoble	17	Valenciennes	7	Antananarivo, Madagascar	5
Clermont-Ferrand	17	Albi	7	Mulhouse	5
Toulon	16	Fontenay-sous-Bois	7	Oran, Algérie	5
Le Havre	15	Saint-Nazaire	7	Bamako, Mali	5
Tours	15	La Seyne-sur-Mer	7		
La Rochelle	14	Évreux	7		
Tizi Ouzou, Algérie	14	Les Sables-d'Olonne	7		
Réunion, Réunion	13	Montauban	7		
Montréal, Québec, Canada	13	Barcelone, Espagne	7		
Nice	13	Longjumeau	6		
Montreuil	13	Avignon	6		
Metz	12	Angoulême	6		
Cergy-Pontoise	12	Talence	6		
Mérignac	12	Tarbes	6		
Poitiers	11	Sousse, Tunisie	6		

Pierre Gueguen

Rapport MEDIAPART

Mediapart est un journal en ligne qui, outre ses pages éditoriales et d'informations générales publiées sous la responsabilité de la rédaction de ce journal, possède une partie « club » composés de blogs sur lesquels peuvent s'exprimer – sous leur seule responsabilité n'engageant pas la rédaction – des citoyens ou des associations.

Nous nous sommes abonnés à ce club depuis 2012, et nous avons publié 237 « billets ». Au départ, nous reprenions des textes parus déjà sur le site national sans bien prendre en compte l'aspect spécifique de ce media. Depuis plus d'un an, nous publions désormais des articles originaux en dehors des communiqués et déclarations officiels de la Fédération nationale. Leur rythme est environ un article par mois.

L'utilisation de ces « billets » permet d'avoir une troisième catégorie d'expression, entre les communiqués officiels et les articles de *la Raison*. Durant la période de la pandémie et les difficultés militantes que cela a occasionné, cela a permis d'être présents d'une certaine manière.

Nous avons vu depuis ce moment monter régulièrement le nombre de nos « contacts » abonnés (qui sont informés immédiatement lorsqu'un article est publié). Nous en avons actuellement 88.

Le visiteur peut déposer des commentaires, et également recommander l'article à ses propres abonnés s'il est un membre du club. Certains articles jugés particulièrement intéressants par la rédaction de *Mediapart*, peuvent figurer « en Une »

Pour prendre la liste des articles publiés depuis janvier 2020 :

[Écologie : Entre céder à l'air du temps et paraître négationniste, une voie étroite.](#)

26 janv. 2020 Par [Libre Pensee](#) | 2 commentaires | 3 recommandés

La Libre Pensée n'est pas une doctrine, c'est une méthode (Congrès de Rome de 1904). Elle ne s'interdit donc aucun débat, aucune recherche. Nous publions ci-dessous une contribution personnelle de Jean-Sébastien Pierre sur la question de l'écologie.

[La liberté d'expression est une et indivisible !](#)

3 févr. 2020 Par [Libre Pensee](#) | 5 recommandés

Une affaire récente a rendu fous les réseaux sociaux. Des déclarations ineptes ont foisonné, mélangeant tout et son contraire, dans une transe numérique.

[L'art de dire n'importe quoi en politique](#)

5 févr. 2020 Par [Libre Pensee](#) | 2 commentaires | 1 recommandé

Le Président de la Commission des lois au Sénat, M. Philippe Bas (LR) veut déposer un projet de loi visant à "garantir la prééminence des lois de la République"... Cela s'avère une inanité grotesque.

[L'art de faire rire à ses dépens](#)

22 févr. 2020 Par [Libre Pensee](#) | 2 commentaires | 7 recommandés

Observer les grands médias (mainstream dit-on maintenant, paraît-il) devient un sujet anthropologique à lui toute seul. Quand on prend du recul, on en reste pantois et interloqué.

[Décidément au Vatican, on n'a pas de pétrole, et encore moins des idées](#)

18 mars 2020 Par [Libre Pensee](#) | 1 recommandé

En ces temps de crise, rien ne va plus à la Curie romaine et le Pape visiblement ne sait plus à quel saint se vouer.

[Une aide-soignante dans un hôpital psychiatrique des Bouches-du-Rhône témoigne](#)

4 avr. 2020 Par [Libre Pensee](#) | 3 recommandés

« (...) Que dire : Oui je travaille, mais comme tant d'autres. Les conditions sont folles, on gère le confinement, on espère chaque jour qu'on ne va pas avoir de patients infectés, et on tache d'endiguer les effets de l'anxiété. Et tout ceci sans masque, bien sûr, contre toutes les règles en vigueur en cas d'épidémie ».

[L'impunité des ecclésiastiques devant la loi](#)

18 avr. 2020 Par [Libre Pensee](#) | 24 commentaires | 25 recommandés

Pourquoi les institutions françaises tolèrent-elles et facilitent-elles les actes pédophiles? Par Keith Porteous WOOD, Président de la National Secular Society du Royaume-Uni, porte-parole de l'Association internationale de Libre Pensée, en charge de la campagne contre les crimes sexuels des Eglises

[La répression ne fera pas taire le peuple](#)

27 mai 2020 Par [Libre Pensee](#) | 1 commentaire | 6 recommandés

On connaît tous l'adage populaire et quelque peu trivial : « La démocratie, c'est : cause toujours ; la dictature, c'est : ferme ta gueule ! » Force est de constater que l'on est aujourd'hui en Macronie plus proche de la dictature que de la démocratie.

[Comme un petit air de macronisme concordataire !](#)

22 juil. 2020 Par [Libre Pensee](#) | 1 commentaire | 2 recommandés

Les élections municipales viennent d'avoir lieu, avec en métropole, un taux d'abstentions record. La République en Marche a subi un revers cinglant et pourtant... Il semble que les anciens et nouveaux Élus empruntent largement à l'arsenal du macronisme.

[A propos de croix, statues et autres monuments](#)

26 juil. 2020 Par [Libre Pensee](#) | 2 recommandés

Un site d'extrême-droite s'en prend à la Libre Pensée, à propos de l'érection d'une croix dans le département de la Sarthe ; tout à fait contraire à la loi de 1905. Et, pour aller plus loin, faut-il détruire les statues historiques qui ne passent plus?... Mise au point...

[Un « saint guérisseur » victime d'un virus, Dieu n'est pas charitable](#)

16 août 2020 Par [Libre Pensee](#) | 1 recommandé

A Montpellier comme ailleurs, la COVID-19 ne saurait épargner les "saints guérisseurs", au grand dam de l'Eglise catholique... et de la municipalité. Au final, deux victimes, St-Roch, rebouteux béni, et Philippe Saurel, ancien maire banni.

[Lettre ouverte au Président de la République](#)

13 sept. 2020 Par [Libre Pensee](#) | 1 commentaire | 5 recommandés

Suite au discours du Président au Panthéon contre le "séparatisme", la Libre Pensée lui a rédigé une lettre ouverte...

[Le livre de Jean-Pierre Obin : une véritable aubaine pour la réaction](#)

19 sept. 2020 Par [Libre Pensee](#) | 6 commentaires | 3 recommandés

Tout ce qui compte d'antimusulmans primaires, secondaires et même tertiaires, genre calotte glaciaire (de la « gauche » vallsiste à l'extrême-droite) a salué la parution du dernier ouvrage de Jean-Pierre Obin « Comment on a laissé l'islamisme pénétrer l'École ». Ils étaient déjà les mêmes à applaudir frénétiquement et au garde-à-vous le « rapport Obin ».

[Derrière un discours où il y avait tout et son contraire : des menées liberticides !](#)

3 oct. 2020 Par [Libre Pensee](#) | 2 commentaires | 3 recommandés

On dit que la politique est un art. Le discours d'Emmanuel Macron aux Mureaux le 2 octobre 2020 relève alors du vaudeville. C'est l'art de l'oxymore poussé au maximum.

[Libération immédiate de Yacine Mebarki en Algérie !](#)

17 oct. 2020 Par [Libre Pensee](#) | 2 recommandés

La presse a rapporté ces faits : « En Algérie, Yacine Mebarki, membre du mouvement de protestation Hirak a été condamné, jeudi 8 octobre, à 10 ans prison pour « incitation à l'athéisme » et « offense à l'Islam ».

[En hommage à Samuel Paty](#)

18 oct. 2020 Par [Libre Pensee](#) | 1 commentaire

La Libre Pensée est saisie d'effroi devant le crime barbare contre l'enseignant Samuel Paty. Elle assure sa famille, ses proches, ses collègues, ses amis de sa profonde empathie dans ce drame. La Libre Pensée leur témoigne sa profonde solidarité dans cette cruelle épreuve.

[Les nouveaux croisés contre la laïcité et la démocratie](#)

28 oct. 2020 Par [Libre Pensee](#) | 2 commentaires | 2 recommandés

Nous connaissons actuellement une situation qui sort de l'ordinaire à bien des égards, notamment sur le terrain de l'existence des libertés démocratiques et de la laïcité. La Fédération nationale de la Libre Pensée vient de tenir, après son Congrès national, son premier Comité général.

[Les Maccarthystes d'aujourd'hui n'ont pas les moyens de ceux d'hier!](#)

4 nov. 2020 Par [Libre Pensee](#) | 5 commentaires | 23 recommandés

Y aurait-il dans l'Université française des discours appelant à la haine et au terrorisme professés ex-cathedra ? Qui en a connaissance ? En réponse à la tribune sidérante d'une centaine d'universitaires publiée dans Le Monde, un texte de Jean-Sébastien Pierre, professeur émérite à l'Université de Rennes 1.

[Scandale à la Maréchaussée !\(*\)](#)

7 nov. 2020 Par [Libre Pensee](#)

Une nouvelle fois, les xénophobes aux petits pieds s'en donnent à cœur-joie contre les présumés musulmans. Le Point, journal qui n'a aucun rivage à droite, publie le 6 novembre 2020 un article sur le sondage réalisé à la demande du Comité-Laïcité-République (...)

[Humanisme ou xénophobie, chacun devra choisir](#)

17 nov. 2020 Par [Libre Pensee](#) | 2 recommandés

Une campagne démesurée et hystérique, aux conséquences dramatiques incalculables, est en train de se dérouler dans notre pays. C'est la ratonnade médiatique, c'est à qui frappera le plus fort et le plus ignominieusement contre nos concitoyens d'origine (réelle ou supposée) arabo-musulmane.

[Une absurdité ne peut déboucher que sur une autre absurdité](#)

26 nov. 2020 Par [Libre Pensee](#) | 3 recommandés

On connaît désormais le projet totalitaire du gouvernement d'imposer, par le biais d'une conception oximoresque des « valeurs de la laïcité et de la République », une organisation totalitaire de la société. En une formule comme en cent : une idéologie d'Etat....

[Déshonneur d'intellectuels ?*](#)

2 déc. 2020 Par [Libre Pensee](#) | 2 commentaires | 3 recommandés

Ils sont partout, dans les journaux, les revues, les radios, sur les plateaux de télévision. On ne voit qu'eux. Dès qu'il y a une mauvaise cause à défendre, ils sont là. Ils sont comme les U-Boats d'une pensée unique qui a honte d'elle-même : ils chassent en meute. Et ils tirent des torpilles toujours sous la ligne de flottaison de la raison humaine.

[Crimes pédophiles: le nonce faiblement condamné](#)

18 déc. 2020 Par [Libre Pensee](#) | 11 commentaires | 11 recommandés

Luigi Ventura, ancien nonce apostolique en France (ambassadeur) a été déclaré coupable d'agression

sexuelle à de multiples reprises sur la personne de cinq jeunes hommes... il vient d'être condamné à 8 mois de prison avec sursis. Les victimes, elles seront faiblement indemnisées.... Une contribution de Keith Porteous Wood président de la National Secular Society du Royaume-Uni, porte-parole de l'Association internationale de Libre Pensée, en charge de la campagne contre les crimes sexuels des Eglises

[Laïcité : les muets du Sérail](#)

20 déc. 2020 Par [Libre Pensee](#) | 5 recommandés

De tous côtés, on n'entend plus que cela, du matin au soir, du soir au matin : Laïcité, laïcité ! Xénophobes de tout le pays, unissez-vous ! De la vraie extrême-droite à la fausse gauche, sous la houlette des bottes à clous de Marine Le Pen à Manuel Valls, ils déclarent la chasse aux musulmans ouverte.

[Hier comme aujourd'hui, défendre les libertés](#)

26 déc. 2020 Par [Libre Pensee](#) | 17 commentaires | 34 recommandés

C'était hier, c'est encore aujourd'hui, cela sera demain, avec ce Gouvernement liberticide. Lettre de François Truffaut au Président de la Cour de sûreté de l'État, datée du 8 septembre 1970

[Un gouvernement qui fait balbutier l'Histoire](#)

3 févr. 2021 Par [Libre Pensee](#) | 1 commentaire | 5 recommandés

Karl Marx a dit que quand l'Histoire se répétait, la deuxième fois, cela était toujours grotesque. Avec le projet de loi contre le Séparatisme, dont le titre est à géométrie variable « pour conforter les principes républicains », ce n'est pas le gouvernement Macron/Castex qui pourrait faire démentir ce pronostic.

[In memoriam, Joachim Salamero](#)

5 févr. 2021 Par [Libre Pensee](#)

La Fédération Nationale de la Libre Pensée vient d'avoir l'immense douleur de perdre son Président d'honneur Joachim Salamero, pour nous tous : Jo, tout simplement. Il nous a quittés le jeudi 4 février 2021.

[Le scandale des foyers de mères célibataires et de bébés en Irlande](#)

8 févr. 2021 Par [Libre Pensee](#) | 2 recommandés

Par Keith Porteous Wood, porte-parole de l'Association Internationale de la Libre Pensée, président de la National Secular Society (de Grande-Bretagne). KPW analyse le rapport 2021 de la commission d'investigation sur les foyers pour mères célibataires et bébés. (Irlande).

[Arsenic et vieilles ficelles](#)

9 févr. 2021 Par [Libre Pensee](#) | 1 recommandé

Loi « contre le séparatisme » : Quand le gouvernement recycle les vieilles méthodes du Concordat de 1801

[A la niche, les glapisseurs de Macron !](#)

18 févr. 2021 Par [Libre Pensee](#) | 7 recommandés

Ce tract des Surréalistes, datant de 1948, n'a pas pris une ride. L'apostrophe doit être envoyée au ban et à l'arrière-ban des pseudo-laïques pétris de xénophobie antimusulmane surfant sur la vague de ratonnade médiatique appuyant la politique gouvernementale.

[Qui sont les Collabos ?](#)

25 févr. 2021 Par [Libre Pensee](#) | 1 recommandé

Pour mieux assassiner la démocratie et réduire à néant les libertés démocratiques fondamentales, les xénophobes de tous poils ont recours à la thématique de la Deuxième Guerre mondiale et à l'occupation nazie en France pour justifier la proposition de loi « Sécurité globale », le nouveau Schéma de Maintien de l'ordre, les 3 décrets sur le fichage et le projet de loi « Séparatisme ».

[Ce sont les xénophobes qui poussent au communautarisme et au séparatisme](#)

9 mars 2021 Par [Libre Pensee](#) | 2 commentaires | 2 recommandés

Les attaques répétées contre les citoyens d'origine supposée arabo-musulmane, les mises en demeure, les clouages permanents au pilori, la haine affichée de plus en plus ouvertement ont des effets délétères dans le climat du pays. Tout musulman, comme au temps de la guerre d'Algérie, est présumé suspect.

[« Justice » de merde](#)

14 mars 2021 Par [Libre Pensee](#) | 1 recommandé

Le bon peuple, avant d'y avoir eu affaire, croit dur comme fer que la « Justice » est juste, qu'elle condamne « tous » les méchants, qu'elle les traite avec trop de bienveillance, qu'elle les aide vraiment à se réinsérer, et, qu'une fois libérés, tout en les surveillant du coin de l'œil, elle ne les poursuit plus de sa vindicte.... par Jean-Marc Raynaud

Claude Singer et Christian Eyschen

Commission Droit et Laïcité

En dépit des restrictions imposées à la vie sociale par le gouvernement en raison de l'épidémie, la *Commission Droit et Laïcité* a poursuivi ses travaux tant en matière de veille juridique que d'activité contentieuse ou précontentieuse. L'essentiel de son activité est retracé ci-après.

Sur la veille juridique au sens large

En matière de veille juridique au sens large, la commission a travaillé principalement sur deux sujets : la défense des libertés démocratiques et la fin de vie.

- La défense des libertés démocratiques

La commission a d'abord contribué à l'élaboration du numéro 13 de la collection *Arguments* des éditions de la Libre Pensée. Celui-ci contient notamment une analyse des atteintes portées aux droits fondamentaux depuis de longues années au prétexte de lutter contre la délinquance, le terrorisme ou les épidémies. Ce texte nécessitera une mise à jour après le vote définitif des lois dites *Sécurité globale* et *Séparatisme*. *Arguments* n° 13 comporte aussi la reproduction d'un communiqué par lequel la **Fédération nationale** a rendu compte de la décision de 7 août 2020 du **Conseil constitutionnel** anéantissant, avant sa promulgation, la loi du 27 juillet précédent prévoyant de soumettre à des contraintes insupportables des personnes ayant accompli une peine de cinq ans au moins pour cause d'activité liée au terrorisme.

La commission a également contribué à l'élaboration du communiqué par lequel la **Fédération nationale** a dénoncé les trois décrets du 2 décembre 2020 permettant à la police de tenir des fichiers enregistrant non plus seulement les « activités » – ce qui était déjà hautement critiquable –, mais plus largement les « opinions » syndicales, politiques ou religieuses des citoyens dans le cadre des enquêtes administratives sur la sécurité publique (**EASP**) et de la prévention des atteintes à la sécurité publique (**PASP**). Ce communiqué a servi de support à l'appel des syndicalistes libres penseurs lancé en février.

Enfin, la Commission a travaillé sur le projet de loi renforçant le respect des principes de la République, voté en première lecture à l'Assemblée nationale et venu en discussion au Sénat en mars. Elle a produit une analyse détaillée des dispositions du texte modifiant les lois des 9 décembre 1905 concernant la Séparation des Églises et de l'État et 2 janvier 1907 concernant l'exercice public des cultes. La veille de l'audition de la **Fédération nationale** par cette instance, cette analyse est parvenue à tous les membres de la commission spéciale de l'Assemblée nationale.

À la demande d'un groupe parlementaire, la Fédération nationale a également rédigé vingt propositions d'amendements tendant à vider le texte de son contenu. La commission a préparé ces amendements.

- La fin de vie

En ce qui concerne la fin de vie, la commission est intervenue à deux reprises. D'une part, elle a rendu compte, pour en saluer la qualité et la pertinence, des deux notes adoptées au rapport du sénateur **Pierre Ouzoulias** par l'Office parlementaire d'évaluation des choix techniques et scientifiques (**OPECTS**) ayant trait aux réactions des cultes face à l'épidémie et à la prise en charge des défunts durant le confinement. Ce travail a nourri, d'une part, une proposition de loi sénatoriale sur les salles municipales de recueillement, d'autre part, une demande d'enquête adressée sur les sujets abordés par l'**OPECTS** aux organisations humanistes et libres penseuses en Europe et aux États-Unis.

Par ailleurs, la commission a répondu le plus complètement possible au questionnaire que lui a envoyé la commission du Sénat chargée d'examiner une proposition de loi socialiste tendant à introduire dans le droit français une aide médicale à mourir.

Ces différents documents ont fait l'objet d'une diffusion.

Sur l'activité contentieuse et précontentieuse

Avec l'épidémie, l'activité des juridictions a connu un net ralentissement. Ainsi, les recours introduits en 2018 contre le rejet des demandes de la **Libre Pensée** présentées auprès des autorités militaires compétentes de ne pas organiser la *fête de Geneviève* dans la gendarmerie n'ont pas encore été jugés à notre connaissance. De même, un recours dirigé contre la décision implicite de rejet par le maire d'une demande de la **Fédération des Hauts-de-Seine** de la Libre Pensée de supprimer une *crèche de la Nativité* installée en haut de l'escalier d'honneur de l'Hôtel de Ville d'Asnières-sur-Seine, enregistré par le greffe en mars 2020, n'a même pas donné lieu à une mise en demeure de la commune de produire ses écritures en réponse. Toutefois, la commission a poursuivi ses travaux : elle a enregistré une victoire et préparé différents recours. Elle a également repris le dossier de l'effacement des noms des registres de catholicité.

- La victoire de Rennes et ses suites

Le tribunal administratif de Rennes, saisi par la **Fédération départementale des Côtes d'Armor** d'un recours pour excès de pouvoir tendant à l'annulation de la décision du département des Côtes d'Armor d'autoriser, à la demande d'une association de restauration du patrimoine religieux, le maintien d'un calvaire élevé sur son domaine public en 1946, a donné satisfaction à la requérante en toutes ses conclusions, en novembre 2020. L'emblème religieux en cause est, en effet, illégalement érigé sur un « *emplacement public* », en violation de l'**article 28 de la loi du 9 décembre 1905** concernant la Séparation des Églises et de l'État. En particulier, le juge a enjoint au département de déplacer ce calvaire sur un terrain privé dans un délai de trois mois ayant expiré au début du mois de février 2021.

À défaut de réponse à cette injonction, la Fédération a saisi le juge de l'exécution en février 2021.

Très rapidement, celui-ci a alerté le Président du **Conseil départemental** sur la nécessité d'appliquer le dispositif du jugement avant le 1^{er} avril 2021. En réalité, le département temporise parce qu'il espère trouver une solution permettant de maintenir le calvaire à sa place. À cette fin, par une délibération du 11 janvier 2021, le Conseil départemental des Côtes d'Armor a procédé au déclassement du domaine public de la parcelle sur laquelle est installé le calvaire en vue de la céder, selon des modalités inconnues à ce jour, à l'association qui a réalisé la restauration du monument religieux. La Fédération départementale a déféré la délibération du 11 janvier 2021 devant le tribunal administratif de Rennes au motif qu'elle constitue un détournement de pouvoir, c'est-à-dire l'utilisation par l'autorité administrative d'une législation à d'autres fins que celles poursuivies par le législateur. Au surplus, dans la mesure où la parcelle semble constituer une dépendance du domaine public routier, le déclassement ne va pas de soi.

Une affaire similaire est en cours dans le département de la **Charente-Maritime** (commune de la Flotte-en-Ré).

- Les autres dossiers contentieux

La Commission a préparé le mémoire introductif d'instance par lequel la **Fédération départementale de la Libre Pensée de la Dordogne** a entrepris les délibérations du Conseil départemental des 10 janvier et 7 février 2020 attribuant une subvention de 10 000 euros à une école sous contrat du premier degré, la *calendreta pergosina* de Périgueux. Une affaire proche avait été jugée en faveur des libres penseurs à Limoges (*calendreta lemosina*) : une autre collectivité publique que la commune ne peut accorder une aide publique à un établissement privé du premier degré sous contrat, aide d'ailleurs légalement limitée aux seules modalités prévues par les dispositions du Code de l'éducation issues de la **loi Debré** du 31 décembre 1959.

Outre un énième recours tendant à l'annulation de la décision implicite de rejet du maire de la commune de **Béziers**, toujours condamné depuis des années, de supprimer la *crèche de la Nativité* dans l'enceinte de l'Hôtel de Ville, la commission a préparé un mémoire introductif d'instance dirigé contre la délibération du 24 septembre 2020 par laquelle le conseil de la communauté d'agglomération du **Grand Annecy** a consenti, par le truchement d'une association d'aménagement, une subvention de 1,5 million d'euros en faveur de l'**Institut catholique de Lyon** afin de permettre à ce dernier d'édifier sur un terrain jouxtant le lycée privé sous contrat Saint-Michel une annexe à Annecy destinée à accueillir plusieurs milliers d'élèves.

Le recours enregistré au nom de la fédération départementale de Haute-Savoie de la Libre Pensée ne sera jamais jugé, parce que le tribunal a demandé une régularisation du recours à laquelle il n'a pas été satisfait dans le délai imparti d'un mois (le défaut de réponse découle probablement des mesures de restrictions de circulation liées à l'épidémie). En revanche, ceux déposés sous une forme identique par deux citoyens d'Annecy le seront, si bien que le litige, qui présente un intérêt tout particulier, trouvera une réponse de la part du juge. De surcroît, le travail accompli permettra d'affronter la multiplication de montages du même type. Par conséquent, la commission se tient à la disposition des fédérations départementales pour traiter des dossiers comparables.

- L'effacement des noms des registres de catholicité

Le regretté **René Lebouvier**, qui ne se satisfaisait pas de l'introduction de la mention marginale « *A renié son baptême* » dans le registre de catholicité de l'évêché de **Coutances**, avait engagé une procédure tendant à l'effacement complet de son nom de ce document et avait obtenu gain de cause **en première instance**, au motif que cette manière de procéder de l'Église portait atteinte au respect de sa vie privée. Saisie par le procureur de la République, la **Cour d'appel de Caen** a invalidé la décision des premiers juges du fond, le 10 septembre 2013. En dernier ressort, dans un arrêt du 19 novembre 2014, la **Cour de cassation** a rejeté le pourvoi dirigé contre l'arrêt de la cour d'appel de Caen.

Depuis lors, le cadre juridique a notablement évolué. La loi du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, transposant en droit interne l'accord n° 2016/679 adopté le 27 avril 2016 par le **Parlement européen** et le **Conseil de l'Union européenne**, prévoit notamment à son article 7 qu'« *Un traitement de données à caractère personnel doit avoir reçu le consentement de la personne concernée [...]* ». Compte tenu de cette évolution, la FNLP a décidé de rouvrir le dossier.

Un libre penseur a saisi l'évêque compétent d'une demande tendant à l'effacement complet de son identité du registre de catholicité. Devant le refus de l'autorité ecclésiastique, il a saisi la **Commission nationale informatique et libertés** (CNIL) qui, dans un premier temps, a repris la position de la Cour de cassation de 2014 mais qui, dans un second, a suspendu sa décision initiale. Depuis plusieurs mois, le dossier est à l'étude à la CNIL.

Deux hypothèses sont envisageables : ou bien la CNIL donne satisfaction au libre penseur qui a présenté la demande à l'évêque d'Angers, ou bien elle confirme le point de vue de la Cour de cassation de 2014 et sa décision, de caractère administratif, pourra alors être déférée devant le **Conseil d'État**. Pour conduire cette affaire, la FNLP a désigné un avocat.

Dominique Goussot



Institut de Recherches et d'Etudes de la Libre Pensée

Gestionnaire de la Bibliothèque de « Entraide et Solidarité »

204 rue du Château des Rentiers 75013 PARIS

Rapport pour le Congrès national de la FNLP, 2021

1 Il faut avoir une vision à plus long terme que la situation actuelle, obligatoirement dépassée au moment où ce rapport sera connu.

2 Quel constat pouvons-nous tirer en relisant tous les rapports de l'IRELP depuis 2015 ? Le nouveau local (2015), lié à une équipe renouvelée et à une trésorerie plus affutée, a permis notre plein déploiement. D'un certain point de vue, de 1999 à 2007 (pas de local) puis de 2007 à 2014 (rue des Panoyaux), c'était la « préhistoire » de l'IRELP. Rue des Panoyaux, nous étions comme en exil. Et on ne sait jamais combien dure un exil.

Non seulement les moyens ont été renouvelés mais le but a pu être affirmé nettement : « *Etre*

un Institut de plein droit et de plein exercice » (CA du 27 septembre 2018) qui ne soit tributaire ni de notre situation financière étriquée ni de locaux peu adaptés ni de forces restreintes.

Le développement depuis 2015 est une combinaison entre une orientation offensive, des locaux satisfaisants, un travail collectif, des finances assainies. Cela s'est traduit par un CA en adéquation, renouvelé, rajeuni, féminisé, professionnalisé (2020).

Tout cela a fait que la situation dite « *de la pandémie* » a trouvé l'IRELP en capacité de résistance, voire de développement. Notre capacité à aimer autour de l'IRELP (mais pas seulement) est maintenant une réalité solide.

3 Malgré tout, depuis toutes ces années, nous pouvons constater des difficultés ou des manques, voire des objectifs qu'il a fallu modifier. Notre travail international mérite une réflexion approfondie ; un objectif qu'il a fallu modifier (en entretiens filmés) a été l'Université populaire. Mais, hormis ces deux exemples, il s'agit de difficultés marginales, liées à des problèmes techniques n'obérant pas notre fonctionnement : le scannage des Congrès, par exemple, s'est révélé considérablement plus long que prévu.

4 Nos publications (ouvrages et *Actes* de colloques) sont satisfaisantes depuis la fondation de l'IRELP. Une 3^e édition de *Histoire de la Libre Pensée* est en cours d'impression. Les *Actes* du « *colloque* » Commune de Paris seront disponibles au Congrès.

Un de nos chantiers est un livre de présentation pour Entraide sur « *Solidarité et Libre Pensée* » (Congrès 2023).

5 L'IRELP contribue et a contribué, sur son propre plan, aux activités liées au 150^e anniversaire de la Commune de Paris. Il faut se reporter au site et aux lettres d'informations. Le colloque n'a pas pu avoir lieu sous une forme habituelle, pour des raisons prétendument sanitaires. Mais nos activités ont pris une autre forme, notamment par la sortie des *Actes* du « *Colloque qui n'aurait pas dû avoir lieu* ».

6 Nous pouvons constater depuis 2015 une forte inflexion sur nos moyens d'expression. Cela s'est concrétisé par les exemples récents ci-dessous (2020/2021). Nous avons amélioré *Recherches & Etudes*, la qualité des contributeurs, ses abonnements, sa gestion. Nous avons amélioré la lettre d'infos (600 correspondants en 2015, 2300 en 2021) plus factuelle, et nous avons lancé une lettre d'arguments *Liaisons*.

Le site internet, notamment sur l'accueil, a fait « peau neuve » pour citer un de nos correspondants. Cela sera poursuivi. Le classement de la Bibliothèque incluant l'achat de meubles nécessaires a été un progrès substantiel. Nous avons effectué et nous allons continuer des entretiens filmés avec des personnalités de premier plan. Cela passe par Lachaine IRELP sur *Youtube*.

Tout cela est le produit d'une réflexion incessante et d'échanges permanents, la tenue du CA de septembre 2020 ayant été un moment important de cette vie collective.

7 Il n'est pas non plus secondaire de constater dans les prises de contacts avec l'IRELP (lettres électroniques, adhésions, abonnements) une part de demandes spontanées et un soutien financier spontané non négligeable.

8 Pouvons-nous affirmer que l'IRELP est devenu « l'Institut dont (on) a besoin » comme le planifiait le CA de septembre 2018 ? En tout cas, nous pouvons constater des avancées réelles en ce sens.

Adopté par le Bureau, le 9 mars 2021

Association Nationale des Élus Locaux Amis de la Libre Pensée

L'Assemblée générale de l'Association n'a pas pu se tenir en août 2020 (annulation du congrès de Montpellier en raison de la crise sanitaire). Or, le congrès annuel de la FNLP est le seul moment où nous pouvons nous réunir, car notre association n'a pas les finances nécessaires pour organiser d'autres rencontres dans l'année. Il nous a donc été impossible d'échanger et de discuter physiquement entre nous cette année.

Le congrès national de Voiron (Isère), en août 2021 sera l'occasion d'aborder de nouveau les questions de subventions aux établissements privés (primaires, secondaires et universitaires), des carrés confessionnels, des règles d'urbanisme concernant la construction de nouveaux bâtiments religieux...

Nous avons prévu, lors de notre assemblée générale d'août 2019 de réactualiser le Guide laïcité pour les élu(e)s.

Bilan financier :

Les finances sont saines, mais les moyens limités par le nombre de cotisations.

Nous avons délivré en quelques années 140 cartes mais tous les adhérents ne renouvellent pas leur adhésion. Le prochain congrès nous permettra de relancer la dynamique de notre association.

Activités réalisées en 2020 :

Une lettre, sous forme de questions sur la laïcité à poser aux candidats aux élections municipales, a été rédigée en février 2020 et proposée à l'utilisation des groupes et Fédérations. Y a-t-il eu des suites ?

Suite au colloque de Marseille, organisé en octobre 2019 à l'initiative du **BECLP** (Bureau Européen de Coordination de la Libre Pensée), où étaient intervenus deux camarades (**Christian Baqué** sur « *Laïcité et régime des cultes dans les institutions locales en Europe* », et **Daniel Dubois** sur « *Gestion et entretien du patrimoine bâti communal dans le cadre des édifices religieux, étude de cas concrets* »), Daniel Dubois a donné deux conférences en 2020, dans le cadre de la campagne des élections municipales :

- Le 15 février à Saint-Claude (Jura) sur « *Les communes et les obligations envers les cultes* »,
- Le 28 février à Annecy (Haute-Savoie) sur « *La laïcité, la loi de 1905 et les communes : qu'en est-il ?* ».

Un bulletin de l'association est en préparation (publication courant 2021).

Bureau national :

Le Bureau national est actuellement composé de :

Président : **Christian Baqué** ; Vice-Président : **Daniel Dubois** ; Secrétaire général : **Eric Denis** ; Secrétaire général adjt : **Claude Ageron** ; Trésorière : **Dominique Barbier** ; Membres : **Renée Laurent**, **Jean-Michel Nivet**, **Frédéric Vincensini**, **Jean-Pierre Voulminot**. Président d'honneur : **Philippe Puaud**.

Si vous avez des textes, des informations ou des questions à transmettre à l'ANELALP, envoyez les à : christianbaque@wanadoo.fr ou elusamislibrepensee@orange.fr

Christian Baqué et Daniel Dubois

Fédération Nationale Laïque des Monuments

1 - L'activité de la FNL-M lors du mandat écoulé a été limitée par la pandémie, bien évidemment. Néanmoins, selon les départements des initiatives ont été prises en fonction du « *degré de tolérance* » de l'autorité préfectorale.

2 - On retiendra le rassemblement de nos camarades de Haute-Savoie à Annemasse le 27 octobre 2020, où devant les représentants de la mairie, des amis et des camarades libres penseurs, un hommage fut rendu à **Michel Servet** comme grande figure de la pensée libre que la FNL-M honore comme il convient.

Citons quelques passages de cet hommage : Michel Servet était un humaniste et un homme de science. Il s'intéressait à tout : il étudia le droit, la théologie, les mathématiques, l'astronomie, la géographie, l'anatomie. A Paris, il étudie la médecine. Michel Servet était un savant.

Michel Servet découvrit **la circulation sanguine**, le passage du sang dans les poumons. Voilà ce qu'a écrit **Voltaire** : « *Michel Servet, très savant médecin, méritait de jouir d'une gloire paisible, pour avoir, longtemps avant Harvey, découvert la circulation du sang* ». C'est un personnage connu, encore aujourd'hui, des étudiants en médecine. Michel Servet était un esprit libre. Bien que moine catholique, il remet en cause les dogmes religieux. Pour cela, il s'appuie sur la raison et sur la science.

Il s'attaque au concept de la Trinité : *Le Père, le Fils et le Saint Esprit*. Un seul être ne peut être à la fois un Dieu, un homme et un esprit. C'est contraire à la **Raison**.

Servet remet en cause aussi **le baptême des enfants**. Il estime que, pour être baptisé, il faut être conscient de ce que l'on fait. Il repousse la théorie du péché originel. Il replace Dieu dans la nature. Comme médecin, il pratique des dissections sur des cadavres pour faire avancer la recherche. Tous les fondements du christianisme sont remis en cause.

Il occupe les fonctions de médecin de l'Archevêque de Vienne dans le Dauphiné. Là, il fut dénoncé comme hérétique. Il est arrêté et emprisonné, mais il parvient à s'échapper. Il sera condamné à mort par contumace et brûlé en effigie avec ses livres par les catholiques à Vienne.

D'autres, comme lui, ont été persécutés et suppliciés pour leurs opinions. Ainsi **Galilée** qui ne reconnaissait pas que la terre est plate. Le mathématicien et philosophe italien, **Giordano Bruno** fut brûlé à Rome en place publique en février 1600. **Etienne Dolet** humaniste et imprimeur de **Rabelais**, fut étranglé et brûlé place Maubert à PARIS en 1546. Puis, en 1766, ce sera le tour du **Chevalier de La Barre** qui fut exécuté et brûlé pour avoir refusé d'enlever son chapeau au passage d'une procession religieuse.

Tous ces crimes d'État et ces persécutions n'ont pu se produire que dans des sociétés qui n'étaient pas organisées par le principe de laïcité. Le pouvoir civil et le pouvoir religieux sont confondus. Là où il n'y a pas de Séparation des Églises et de l'État, il n'y a que persécutions, massacres et guerres de religion...

3- Citons aussi le rassemblement d'Ambierle du samedi 27 février avec un extrait de l'intervention de la FNL-M à cette occasion prononcée devant environ 120 personnes, en présence de 2 sénateurs.

teurs de la Loire, d'un conseiller départemental, du maire d'Ambierle, des maires de Saint-Martin d'Estreaux et de Renaison :

Chers amis, chers camarades, on reprend souvent la formule de la *Révolution française* : la liberté ou la mort. Belle idée qui continue à vivre dans les consciences authentiquement républicaines ! Et il faut dire que cet idéal est bien mis à mal depuis des années dans notre pays. Un avocat, **Arié Alimi**, membre de la Ligue des Droits de l'homme a écrit un ouvrage courageux et percutant à ce sujet. Son titre : *Le coup d'état d'urgence : surveillance, répression et liberté*.

Oui, la question des dérives autoritaires dont se sont dotés et continuent à se doter les gouvernements successifs de la France est une question très préoccupante. Depuis le début de la pandémie, gérée de la façon chaotique que l'on sait (d'abord ce fut la séquence masques jugés superflus, voire dangereux, puis la séquence tests inutiles, combinée à la musique de fond : les lits dans l'hôpital public sont en nombre suffisant, voire ultra-suffisant, et donc il est légitime que l'Etat continue à en supprimer, vaccinations à un rythme proche de la marche des escargots etc. etc.) la population est dans l'inquiétude, dans la méfiance, dans la sidération face aux interdits ravageurs pour la liberté de vivre et de travailler. Et la possibilité de s'exprimer étroitement réglementée et sous surveillance.

Bref, la privation de liberté est toujours quelque part un aveu d'impuissance sur le plan de la politique, du progrès et de l'Humanisme.

Je me rappelle avoir participé à Oslo au congrès de l'Internationale Humaniste en 2011, année où un fanatique chrétien, **Anders Behring Breivik** massacra plus de 70 personnes. Ce qui m'a alors frappé c'est que le Premier ministre norvégien ait déclaré face à l'insoutenable : « *Nous répondrons à la barbarie par plus de démocratie* ». Il estimait que la force de résistance du peuple résidait dans la confiance en sa propre détermination à vaincre la peur que le terrorisme veut propager. Pour moi c'est un exemple dont il serait souhaitable que nos dirigeants s'inspirent au lieu de multiplier les lois et décrets contre les libertés démocratiques, allant jusqu'à fichier les militants politiques et syndicaux.

Nous nous réjouissons d'être ensemble ici, en ce jour de commémoration, mais pour ma part je souhaite ardemment que cette exception devienne la règle.

Dans ce contexte oppressant que nous vivons, oui, la réhabilitation des Fusillés pour l'exemple de la guerre de 1914-1918 serait un pas en avant considérable dans la reconnaissance d'une faute très lourde de l'Etat et de la caste militaire à son service. Tous fusillés « *victimes de la rage du militarisme* », comme l'a déclaré le conseil municipal d'Ambierle et comme vient de le rappeler Monsieur le Maire.

4. Si, comme dans les autres départements, la pandémie a contraint les camarades de Charente à annuler plusieurs réunions, ils ont poursuivi leurs démarches pour la protection de *la colonne de la Liberté* de Saintes. Ils ont obtenu de la DRAC le classement de cette colonne révolutionnaire érigée en 1791 comme monument historique ; et la mairie de Saintes s'est engagée à protéger le monument. Belle victoire obtenue en ces temps difficiles.

On notera aussi que la fresque Dolet est exposée à Lyon depuis l'été 2020 dans la Maison des Associations : ce qui n'est pas négligeable, mais ne correspond pas aux desiderata de **l'Association des Amis d'Etienne Dolet**. Désormais le camarade **Gilles Champion** est en charge de ce travail. Notre camarade **Marcel Picquier** suit toujours cela de près, mais il est fatigué, ce qui se comprend bien.

Rappelons que le rassemblement autour du monolithe de Villebois dans l'Ain célébrant le départ des *Volontaires* de 1792 a été l'occasion d'une relance de cette activité : on y entendit les inter-

ventions de la Libre Pensée de l'Ain, de l'association constituée autour de ce beau monument républicain, de la Fédération Nationale Laïque des Monuments, de camarades du Rhône et de l'Isère. Puis il y eut une projection de diapos commentée par **Roland Mirguet**, président de la LP 01, sur le contexte historique de l'édification du monolithe.

Enfin, après que nos camarades de l'Isère eurent fait le constat de la disparition du monument pour la paix de Pontcharra, ils se sont mobilisés avec **Pierre Garino**, responsable de l'association qui avait été fondée autour de cette œuvre d'art, pour démarcher la mairie, la parenté du sculpteur, aujourd'hui décédé etc. La mairie se veut rassurante en expliquant que le monument avait besoin d'une remise en état et qu'il a été démonté pour ce faire. Affaire dont le suivi est donc déjà assuré par la LP de l'Isère et Pierre Garino.

5 - Si l'activité de la FNL-M fut ralentie on notera donc qu'elle ne fut pas inexistante et qu'ainsi ont été préservées toutes les potentialités de notre Fédération dont l'histoire va continuer à s'écrire lorsque la situation le permettra.

6- Précisons que le site que la FNL-M a sur le Web est aujourd'hui animé par **Jean-Louis Bagault** qui demande de l'aide, car il est très sollicité par ailleurs avec le site de la FNLP et la multiplicité des activités de cette dernière.

7 - Enfin on aura noté que désormais c'est **Nicole Aurigny** qui a été élue Présidente de notre Fédération, qu'elle connaît bien puisqu'elle en fut la vice-présidente, qu'elle fut la cheville ouvrière de la collecte de fonds pour le monument de Chauny et assumait toutes les démarches liées à cette belle réalisation, bref qu'elle est très au fait de cette problématique.

A ce sujet, il faudra recenser les livres « *De Gentioux à Chauny* » qui ont été remis aux maires et poursuivre cette remise.

Pierre Roy et Nicole Aurigny

Rapport financier de la FNLM

Il est succinct compte tenu d'une activité relativement réduite liée à la situation sanitaire et aux mesures coercitives qui en ont découlé.

15 associations sont constituées autour d'un monument pacifiste, républicain ainsi qu'autour d'une grande figure de la pensée libre.

13 se sont acquittées de leur cotisation pour 2020 (cotisation toujours maintenue à 15.25€). Les recettes s'élèvent à 195.50€ (une association n'ayant versé que 12.50€)

Un grand merci aux camarades qui m'envoient spontanément et à date régulière la cotisation de leur association !

La FNL a participé pour la somme de 500€ à la fabrication des badges pour les Fusillés pour l'exemple.

A la date du 8 mars 2021 la FNL dispose sur le compte courant de 1801,20€ ; sur le livret de 5011,57€.

Etabli le 8 mars 2021
Danielle Roy

RENOUVELLEMENT DES INSTANCES NATIONALES

Procès-verbal de la Commission Administrative Nationale virtuelle de la Fédération Nationale de la Libre Pensée des 26 et 27 mars 2021

Les membres de la Commission Administrative Nationale « CAN » de la Fédération Nationale de la Libre Pensée « FNLP » ont procédé aux votes par courriel sur la liste des candidatures aux différentes instances de la FNL, l'approbation des rapports nationaux de 2021, l'organisation du congrès de Voiron et sur l'affiliation du groupe A. Blanqui (27)

Il y a 23 votants sur 27 membres.

Liste des membres ayant participé au vote par courriel :

Aurigny Nicole, Biardeau Claude, Bitaud Christophe, Costarella Pascal, Dauphiné Quentin, Debraine Jean, Dubois Daniel, Eyschen Christian, Fassié Jacques, Godicheau Michel, Goussot Dominique, Gueguen Pierre, Halbutier carole, Huille Henri, Jouannet Alain, Midavaine Sylvie, Morin Georges-André, Parayre Régis, Pastor Brigitte, Pierre Jean-Sébastien, Plantiveau Gérard, Plaza Julien, Singer Claude

1 bulletin nul: Gérard Plantiveau

Les 4 non-votants sont : José Arias, Francis Lehuta, Roger Lepeix, Benoit Schneckenburger

1 ORGANISATION CONGRÈS NATIONAL DE VOIRON (AOÛT 2021) : 22 voix POUR

Ordre du jour et les bureaux des sessions

2 RAPPORTS NATIONAUX À SOUMETTRE AU CONGRÈS : 22 voix POUR

Rapport moral + Rapport d'activités + Rapport International + Rapport « *Droit et Laïcité* » + Rapport administratif + Rapport financier + Rapport La Raison & France Culture + Rapport L'Idée Libre + Rapport Internet (*Mediapart, Facebook*)

3 APPROBATION DES CANDIDATURES AUX INSTANCES NATIONALES DE LA FNLP: 22 voix POUR

4 AFFILIATION DU GROUPE AUTONOME DE L'EURE - A. BLANQUI: 22 voix POUR

Candidatures aux instances nationales de la Fédération Nationale de la Libre Pensée Congrès 2020

Commission Administrative Nationale

Arias José (LP57)
Aurigny Nicole (LP02)
Biardeau Claude (LP17)
Bitaud Christophe (LP75)
Costarella Pascal (LP38)
Dauphiné Quentin (LP83)
Debraine Jean (LP 07/26)
Dubois Daniel (LP59)
Eyschen Christian (LP92)
Fassié Jacques (LP84)
Godicheau Michel (LP49)
Goussot Dominique (LP92)
Gueguen Pierre (LP31)
Halbutier Carole (LP 75)
Huille Henri (LP 13)
Jouannet Alain (LP37)
Midavaine Sylvie (LP73)
Morin Georges-André (LP75)
N'Diaye Bruno (LP75)
Parayre Régis (LP23)
Pastor Brigitte (LP11)
Pierre Jean-Sébastien (LP48)
Plantiveau Gérard (LP44)
Plazza Julien (LP09)
Schneckenburger Benoît (LP75)
Sidoroff Michel (LP75)
Singer Claude (LP95)

Commission de Conciliation 5 postes pour 2 ans

Barbarant Yves (LP 75)
Fromager Gérald (LP 02)
Lefèbvre-Guelmani Claire (LP 75)
Mignet Alain (LP 92)
Roux Bernard (LP 48)

Commission de Contrôle 3 postes pour 2 ans

Chazard Jacques (LP 95)
Gentili Jean-Pierre (LP 91)
Hermange Daniel (LP 78)

CURRICULUM VITAE DES CANDIDATS

AURIGNY Nicole : *Professeur de lettres en retraite, présidente de la L.P.02 depuis 2010, membre de la C.A.N. depuis 2013, ex-présidente de l'A.E.M.H.F.E."*

BIARDEAU Claude : Né en 1950. Retraité de l'Education Nationale. Adhérent de la Libre Pensée depuis 1995. Militant associatif, laïque et syndical depuis l'âge de raison (1971). Membre de la CAN depuis 2009, Trésorier adjoint (2015-2017) puis secrétaire adjoint (2019) puis de nouveau trésorier adjoint en 2020. Membre du CA d'Entraide et Solidarité depuis 2017. Président de la Fédération de la Charente Maritime depuis 2012.

BITAUD Christophe : directeur d'école, raisonnablement agnostique, intuitivement athée, laïque de père en fils et adhérent de la Libre Pensée depuis 18 ans. Secrétaire de la Fédération de Paris. Vice-président de la FNLP, rédacteur en chef de La Raison et producteur des émissions sur France culture.

CHAZARD Jacques : adhérent à la Libre Pensée depuis 1989. Il a été président de la fédération du Val d'Oise et, à ce titre, a accueilli les congressistes lors du congrès national de Pontoise en 1997. Il est actuellement secrétaire de la Fédération.

COSTARELLA Pascal : Né en Italie en 1952, syndicaliste depuis l'entrée à l'École normale de Grenoble en 1969, directeur d'école retraité.

Adhère à la Libre Pensée depuis 1995. Président de l'Association Laïque des Amis de Jean-Pierre Raffin-Dugens de 2004 à 2013.

Anime la section de Grenoble de la LP et a été élu président de la fédération de l'Isère en 2017.
Membre de la CAN sortante.

DAUPHINE Quentin : J'ai adhéré à la Fédération varoise de la LP en 2002 suite aux débats sur l'introduction de « l'enseignement du fait religieux » dans l'école publique, ayant pris conscience à cette occasion que, comme tous les acquis, la laïcité et toujours susceptible d'être remise en cause. Membre du bureau fédéral de la LP 83 depuis 2006. Militant syndicaliste à la FSU, fédération majoritaire dans l'Education Nationale. Pourquoi s'impliquer dans la Libre Pensée ? Car l'enjeu est de disposer d'une organisation :

- qui agisse pour la défense laïque et le rationalisme
- qui puisse rassembler dans la diversité de leurs références idéologiques au sein du mouvement ouvrier ... toutes celles et tous ceux qui entendent débattre et agir pour l'émancipation dans tous les domaines.

DEBRAINE Jean : 64 ans, postier et syndicaliste, puis dessinateur en bâtiment, aujourd'hui retraité. Adhésion à la LP en 1996. Secrétaire de la LP 07/26 depuis 2017. Responsable du bulletin trimestriel *Le Mécréant ardécho-drômois*. Elu à la CAN en 2019. Chargé des illustrations de *La Raison*.

DUBOIS Daniel : Né le 7 novembre 1950 à Lille. Retraité de l'Éducation Nationale (Professeur Certifié de Mathématiques). Syndicaliste depuis une quarantaine d'années. Adhérent de la Libre Pensée depuis 1995. Président de la Fédération du Nord de la Libre Pensée. Maire-Adjoint de Villeneuve d'Ascq (Nord) de 2008 à 2020. Vice-Président de l'ANELALP (Association Nationale des Élus Locaux Amis de la Libre Pensée). Membre sortant de la Commission Administrative Nationale.

EYSCHEN Christian : Membre de la Libre Pensée depuis bientôt quarante ans. Ancien président de la fédération des Hauts-de-Seine. A exercé les fonctions de secrétaire général de la FNLP de 1991 à 2012 puis de 2019 à aujourd'hui. Dans l'intervalle, a été vice-président de la FNLP. Actuellement rédacteur en chef adjoint du mensuel *La Raison* après en avoir longtemps été le rédacteur en chef. Est l'un des porte-parole de l'Association Internationale de la Libre Pensée (AILP). Conserve des activités syndicales.

FASSIE Jacques : Né le 25 mai 1957, directeur d'école élémentaire retraité, membre de la Libre Pensée depuis 1981, secrétaire de la Fédération du Vaucluse depuis 1990, élu à la CAN depuis 1995, militant syndicaliste.

GODICHEAU Michel : Adhérent de la FNLP depuis 1983. Président de la fédération de Maine et Loire. A occupé diverses responsabilités : secrétaire administratif adjoint, vice-président, trésorier.

GOUSSOT Dominique : Retraité de la fonction publique. Membre de la Libre Pensée depuis bientôt trois décennies. Président de la fédération des Hauts-de-Seine. Siège à la CAN depuis une quinzaine d'années. Anime la commission Droit et Laïcité de la CAN et participe aux comités de rédaction de *La Raison* et de *L'Idée Libre*. Est l'un des trois vice-présidents de la FNLP. Conserve des activités syndicales.

GUEGUEN Pierre : 64 ans, cadre Sécurité sociale, président de la Fédération de la Haute-Garonne, secrétaire général adjoint de la Fédération nationale, membre sortant de la CAN.

HALBUTIER-N'DIAYE Carole : née le 28 12 1957, Cadre sup. de santé à la Ville de Paris, syndicaliste CGT, membre de la CAF LP 75 depuis 2015, membre sortante de la CAN (S.A.) Et petite fille d'un libre penseur de St Nazaire (1890/1946).

HUILLE Henri : Né en 1950. Cadre sup. de santé en psychiatrie retraité. Cofondateur et actuel président de la Fédération de la LP des Bouches-du-Rhône. Membre sortant de la CAN.

MIDAVAIN Sylvie : actuellement trésorière nationale de la FNLP, Présidente de l'ALANVVMV Association Laïque d'Aide aux Non-voyants et Malvoyants.

MIGNET Alain : Retraité de la métallurgie. Membre de la Libre Pensée depuis de longues années. Assure le secrétariat de la fédération des Hauts-de-Seine de la Libre Pensée. Membre sortant de la commission de conciliation de la FNLP. Conserve des activités syndicales.

N'DIAYE Bruno : Né en 1954, contrôleur de gestion retraité, membre de la LP depuis 2010, délégué au congrès de St Herblain (2018) coopté au CA d'Entraide et Solidarité en 2020, trésorier adjoint d'E&S, et faisant fonction de trésorier adjoint pour la FNLP.

PARAYRE Régis : 67 ans, retraité. Maire de la commune de Lépinas, membre de la Libre Pensée depuis 1985, Président de la fédération de la Creuse. En 198, je fus l'un des initiateurs du rassemblement pacifiste de Gentioux et de la constitution du comité laïque des amis du monument aux morts du même nom (les autres initiateurs étaient René Debord de la Creuse, Pierre Forestier de la Haute-Vienne et Jean-Louis Crouzevialle de la Corrèze, aujourd'hui décédés).

PASTOR Brigitte : Institutrice, directrice d'école, syndicaliste. Adhérente au groupe Auguste Blanqui en 2004, puis présidente en 2007. Elle est un des membres fondateurs de la Fédération Audoise de la Libre Pensée en 2014. Elle en devient la Présidente. Trésorière de l'ALANVMV (Association Laïque d'Aide Aux Non-Voyants et Malvoyants).

PIERRE Jean-Sébastien : adhérent depuis 1987 et Président de la FNLP depuis mars 2014.

PLANTIVEAU Gérard : candidat sortant à la CAN. Actuellement vice-président de la fédération de Loire-Atlantique, président du groupe de Nantes et membre de la Libre Pensée depuis 1979.

PLAZA Julien : 65 ans, né en Espagne. Après une activité de fonctionnaire d'état comme agent de travaux public où j'ai milité syndicalement, je suis aujourd'hui à la retraite et continue à être militant au sein de mon UD. Outre mes engagements syndicaux je me suis retrouvé dans des associations laïques comme la FCPE, CDAFAL ainsi que la LDH et RESF 09 et bien sur je fut sollicité pour relancer la Libre Pensée en Ariège en 1999. Je suis aujourd'hui président des libres penseurs ariègeois depuis 2008.

SCHNECKENBURGER Benoît : Né le 27/12/1971. Militant syndical et antiraciste depuis ma jeunesse, j'ai ensuite eu parallèlement un engagement politique qui m'a conduit à devenir l'un des secrétaires nationaux du Parti de gauche, poste que j'ai laissé lors du dernier congrès du parti.

Mon engagement laïque de longue date me conduit à intervenir, régulièrement sur le thème, notamment en publiant des tribunes, organisant des conférences, et en faisant paraître un livre sur le thème *Insoumission, Émancipation, Laïcité*. J'ai été l'un des formateurs laïcité de l'éducation nationale prévus dans le dispositif créé après les attentats contre la rédaction de Charlie Hebdo et l'hyper-casher.

J'ai participé à la rédaction de *L'appel des laïques* lancé par La Libre Pensée. La défense de la lettre et de l'esprit de la loi de laïcité, la dénonciation de toutes les atteintes à la neutralité de l'État - quels qu'en soient les cultes à l'origine - font partie de mes priorités. J'ai désormais en responsabilité la rubrique « Philosophie » de *La Raison*. Docteur et agrégé de philosophie, enseignant en Classes Préparatoires à Mantes-La-Jolie, j'ai évidemment un appétit intellectuel pour tous les libres penseurs !

Congrès 2021

Liste des Camarades décédés

- **Adouard Roger** de la Libre Pensée de l'Ain
- **Arrestier Claude** de la Libre Pensée du Cantal
- **Authié Jeanne** de la Libre Pensée de l'Ariège
- **Besson André** de la Libre Pensée de la Sarthe
- **Blanchet Sylviane** de la Libre Pensée de Paris
- **Cathala Anne-Marie** de la Libre Pensée de l'Aveyron
- **Cathala Jacques** de la Libre Pensée du Cantal
- **Chanet Paul** de la Libre Pensée du Var
- **Claude Lucien** de la Libre Pensée de Haute-Loire
- **Colin Michel** de la Libre Pensée de Côte d'Or
- **Crantelle Jean-Louis** de la Libre Pensée du Cantal
- **Escande Danielle** de la Libre Pensée de l'Hérault
- **Först Heinke** de la Libre Pensée du Bas-Rhin
- **Gamzon Daniel** de la Libre Pense de Drôme-Ardèche
- **Giroud Colette** de la Libre Pensée du Rhône
- **Gugel Ernest** de la Libre Pensée d'Alsace
- **Guionnet Michelle** de la Libre Pensée du Gard
- **Le Breus Jeanne** de la Libre Pensée de l'Ain
- **Lechenet Louis** de la Libre Pensée de la Loire
- **Le Claire Patrick** de la Libre Pensée de Paris
- **Lineatte Olivier** de la Libre Pensée de Vendée
- **Mafran Charles** de la Libre Pensée du Nord
- **Martin Jean-Pierre** de la Libre Pensée de l'Isère
- **Mazières Serge** de la Libre Pensée du Cantal
- **Modenel Claude** de la Libre Pensée du Lot
- **Pernolet Michel** de la Libre Pensée de Côte d'Or
- **Portier Pierre** de la Libre Pensée da la Mayenne
- **Pradier Lydie** de la Libre Pensée du Vaucluse
- **Prouchet Janine** de la Libre Pensée de l'Ariège
- **Rigaudiere André** de la Libre Pensée du Cantal
- **Rochette Michel** de la Libre Pensée de Haute-Loire
- **Salamero Jo** de la Libre Pensée de la Gironde
- **Vermande André** de la Libre Pensée de Haute-Garonne

INFORMATIONS PRATIQUES

Le congrès se déroulera du lundi 23 août au vendredi 30 août 2021 au **Lycée Polyvalent Ferdinand Buisson, 21 bd Edgar Kofler, 38500, Voiron.**

Voiron se situe à 95 km de Lyon, 28 km de Grenoble et 44 km de Chambéry.

Une sortie de l'autoroute A48 donne directement accès à la ville qui est également desservie par une gare SNCF à 5mn à pied du lycée.

Les délégués seront accueillis le mardi 24 août, à partir de 8h30.

Hébergement : à l'internat du lycée (réservation auprès de la LP 38)

Chaque chambre est équipée d'un cabinet de toilette et d'une douche. Toilettes dans le couloir.

Linge de lit fourni. Petit déjeuner inclus. Parking fermé gratuit.

Les réservations seront attribuées au fur et à mesure de leur réception.

Tout congressiste désirant une chambre individuelle doit réserver au plus tôt, le nombre de chambres disponibles étant limité.

Accueil des délégués hébergés à l'internat : dès le lundi 23 août entre 14h et 18h.

Repas de midi pris sur place (repas du soir libre).

Repas fraternel dans une salle à proximité.

Voir formulaire de réservation pour les tarifs.

Hôtels à proximité

Voiron : Best Western (04 76 06 47 47), Kyriad (04 76 65 90 00)

Moirans (4 km) : Campanile (04 76 35 60 00), 1ère Classe (04 76 35 68 33)

Voreppe (6 km) : Ibis Budget (0892 68 31 66), Hôtel Amys (04 76 50 20 00)

Les hôtels situés dans l'agglomération grenobloise sont déconseillés.

Des travaux accentuent les habituels importants bouchons matin et soir, même fin août !

Nombreux campings autour du lac de Paladru (10 km) : www.paysvoironnais.info

Une librairie avec les publications de la FNLP et de l'IRELP sera sur place.

Les fédérations qui souhaitent présenter des publications en font la demande à l'organisation.

Un bar sera ouvert. Des produits locaux seront proposés à la vente par la LP Isère.



Congrès national - 23 au 28 août 2021 - Voiron (38)

Réservé à
l'accueil:

Réservations des repas et de l'hébergement

Ce formulaire de réservation est à remplir par chaque congressiste,
à renvoyer impérativement avant le 20 juin 2021 à

Libre Pensée, Maison des Associations, BP 96, 2 rue Berthe de Boissieux, 38000, Grenoble

Nom			Prénom		
Statut (barrer les mentions inutiles)					
Délégué	Observateur	Membre de la CAN	IRELP	autre (préciser) :	
Fédération ou Groupe					
Adresse mail			téléphone		
@					
Adresse postale précise					
Jour d'arrivée			Jour de départ		
août 2021			août 2021		

Restauration (salle sur place) et hébergement (internat)

Mettre une croix dans les cases choisies. Ne rien inscrire dans les cases grisées.

	Lundi 23 août	Mardi 24 août	Mercredi 25 août	Jeudi 26 août	Vendredi 27 août	Prix unitaire	Prix total
Repas de midi					x20	
Repas fraternel					x30	
Chambre 1 personne					x55	
Chambre 2 personnes(*)					x35	
Chambre 3 personnes(*)					x25	
Chambre 4 personnes(*)					x20	
Total à régler							
(*) Noter ici les noms des autres occupants :							
Observations éventuelles :							

**Seules les réservations accompagnées d'un chèque à l'ordre de « Libre Pensée Isère »
d'un montant égal au moins à 50% du montant total seront enregistrées.**

Courriel : lpvoiron2021@gmail.com / Tel. urgence : 06.35.94.76.55



ASSEMBLEE

GENERALE

ORDINAIRE

2021

CONVOCAATION

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2021

Che(è)r(e)s camarades,

Par délibération du 26/03/2021, le conseil d'administration de Entraide a décidé de convoquer l'Assemblée générale ordinaire 2021 le jeudi 26 août 2021 à 14 heures à VOIRON, Isère (Lycée Polyvalent Ferdinand Buisson, 21 bd Edgar Kofler) dans la semaine du congrès de la Fédération Nationale de la Libre Pensée et que l'ordre du jour sera réglé ainsi :

- 1 - approbation du Compte-rendu de l'AG 2020 ;
- 2 – Discussion et vote sur le rapport d'activité 2020-2021 ;
- 3 - Présentation du rapport du Commissaire aux comptes.
- 4 - Discussion et vote sur le rapport financier 2020-2021 ;
- 5 - Discussion et vote sur les comptes 2020-2021 ;
- 6 - quitus au trésorier ;
- 7 - Affectation du résultat de l'exercice 2020-2021.
- 8 - Fixation de la cotisation 2021-2022.
- 9 - Discussion et vote sur le Budget prévisionnelle 2021-2022.
- 10 - Discussion et vote sur le rapport de la Commission sociale.
- 11 - Vote sur les candidatures au CA.

Je me permets de rappeler les statuts de notre association :

- « ... Sont membres de plein droit, après agrément du Conseil d'Administration, les Libres Penseurs adhérents des groupements affiliés à la Fédération nationale de la Libre Pensée et les isolés. ... » (Extrait de l'article 1)
- « L'Assemblée générale est composée par les délégués des adhérents dans les départements, des adhérents isolés, des membres d'honneur et des membres bienfaiteurs. Seuls les délégués des groupements et les isolés ont droit de vote à l'Assemblée générale... **Des assemblées d'adhérents préparatoires à l'Assemblée Générale sont organisées dans les départements pour élire des représentants valablement mandatés à l'AG.** Ces assemblées départementales peuvent se tenir en même temps que les réunions fédérales de libres penseurs du département, et par commodité les représentants de l'association à l'AG peuvent être les délégués de la Fédération de la Libre Pensée du département au congrès FNLP. » (Extraits de l'Article 7)

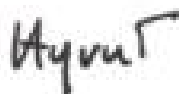
Dans cette perspective, vous trouverez, ci-joints, dans cette LPM n°11 :

- le rapport d'activité préliminaire ;
- le rapport financier préliminaire ;
- le rapport de la commission sociale préliminaire ;
- la liste des candidatures au Conseil d'administration ;

Le Conseil d'administration a décidé de proposer à l'Assemblée générale de ne pas augmenter la cotisation pour 2021/2022 (Délibération n°.2021-17 du 26/06/2021)

Les compléments aux rapports d'activité et financier préliminaires, les documents budgétaires, le rapport du commissaire aux comptes, la proposition d'affectation des résultats et un bulletin de votes, vous seront adressés dans un deuxième temps dans une LPM 16 bis.

Amitiés laïques,
Le Président, Xavier HYVERT



RAPPORT D'ACTIVITE PRELIMINAIRE 2020-2021

L'association Entraide et Solidarité des Libres Penseurs de France tiendra son Assemblée Générale annuelle à Voiron (Isère), comme d'habitude, à l'occasion du congrès de la Fédération Nationale de la Libre Pensée.

L'Assemblée Générale aura à discuter et voter sur le rapport d'activité, le rapport financier, le quitus au trésorier, les comptes de l'exercice clos, la cotisation de l'exercice 2021-2022 que les administrateurs proposent de stabiliser au terme du plan pluriannuel d'augmentation terminé en 2020, les décisions pour la période qui vient et élire le Conseil d'administration.

A ce stade, et préalablement à la clôture des comptes, des rapports préliminaires sont présentés.

Les adhérents de Entraide et Solidarité (c'est-à-dire, les libres penseurs adhérents d'une des structures et les adhérents isolés de la FNLP), sont invités à se réunir par département pour discuter, voter sur les rapports statutaires et, élire leurs représentants mandatés à l'Assemblée Générale. *« Ces assemblées départementales peuvent se tenir en même temps que les réunions fédérales de libres penseurs du département, et par commodité les représentants de l'association à l'AG peuvent être les délégués de la Fédération de la Libre Pensée du département au congrès FNLP. »* (Article 7 des statuts)

La crise sanitaire et les décisions gouvernementales entravant nos libertés de circuler et de se réunir, n'ont handicapé que partiellement, notre activité car, nous n'acceptons pas que notre activité soit « confinée ». Le travail à distance, les réunions par échanges de mail, du Conseil d'administration ont malgré tout permis la continuité de notre activité et son dynamisme dans les périodes de confinement total.

Depuis l'Assemblée Générale d'août 2020, au moment de la rédaction de ce rapport ; le Conseil d'administration s'est réuni : Le 4 septembre 2020 (au siège), le 25 octobre (au siège), le 29 octobre (Consultation par mail); le 19 novembre (Consultation par mail), le 28 novembre (Consultation par mail), le 23 janvier 2021 (au siège), et se réunira le 26 mars (au siège).

La situation financière est présentée dans le rapport du trésorier. Mais, cette année est particulière, parce que notre camarade Michel GODICHEAU qui gère nos finances depuis une quinzaine années, présente son dernier rapport comme Trésorier. Michel a tenu avec la rigueur indispensable les comptes de notre association, il a aussi impulsé les mesures de maîtrise des dépenses nécessaires. Sa ténacité et sa fermeté lui ont permis de mener à bien plusieurs dossiers de legs au fil des années, ce qui est très loin d'être chose facile. Que Michel en soit remercié par notre assemblée générale. Michel ne quitte pas encore complètement la trésorerie puisque comme trésorier-adjoint, il va aider à une transition sécurisée avec le camarade qui va lui succéder. Les camarades qui ont occupé, ce fut le cas de nombre d'entre-nous, des fonctions de trésorier, mesurent, ce que représente comme responsabilité et comme investissement cette fonction si importante dans une association ou un syndicat. Pour les autres croyez-nous sur parole, c'est un très gros travail, c'est une partie de sa vie. Merci, Michel.

L'examen de l'activité de la Commission sociale et de la question des membres bienfaiteurs permettent un éclairage sur la situation financière de notre association.

L'activité de la Commission sociale.

Christine OGER, Présidente de la Commission présentera un rapport qui témoignera de l'activité soutenue de cette instance. Christine a pris le relais, après la dernière AG, de Margot GODICHEAU qui reste membre de la Commission après de nombreuse année à sa tête. Merci à Margot pour ce travail si prenant qui nécessite, entre autres, beaucoup de réactivité.

Avec la montée en charge de son activité amorcée depuis plusieurs mois, la commission sociale est très sollicitée et sa responsable doit veiller à la rapidité du traitement des demandes, ce qui est essentiel, à l'anonymisation des dossiers pour la validation des décisions par le Conseil d'administration ce qui est une obligation et à la traçabilité indispensable de l'activité pour le contrôle annuel du Commissaire aux comptes. Pour que les dossiers soient traités au plus vite, il faut, certes, la célérité de la responsable, mais aussi,

l'assiduité des membres de la commission. Merci également à Sylvie MIDAVAINÉ à Margot et Michel GODICHEAU, fidèles au poste, chaque fois qu'il y a un dossier à examiner ainsi qu'à Martine MARCHAND. Merci également, à Claude BIARDEAU qui, en 2020 est venue renforcer l'équipe de la commission sociale.

Nous évoquons là, l'activité pour laquelle a été créée Entraide et Solidarité, puisque « *son but exclusif l'assistance et la bienfaisance* » (Article 1^{er} de statuts).

Le règlement de la Commission sociale adopté, par le Conseil d'administration, précise que sont éligibles aux aides, en urgence ou non : « *les retraités libres penseurs et/ou leurs conjoints ; les libres penseurs ou leurs conjoints ; les enfants de libres penseurs, notamment les orphelins, pour poursuivre leurs études. ...* » C'est la **cotisation** à Entraide qui ouvre le « **droit à être secourus, quand ils se trouvent dans le besoin, de manière conjoncturelle ou structurelle.** » (Article 5 du Règlement intérieur).

L'activité d'assistance d'Entraide se situe donc bien sur le terrain de la solidarité entre Libres Penseurs et non sur celui de la charité.

La commission sociale est de plus en plus sollicitée : « *les aides allouées par la commission sociale et le CA devraient avoisiner cette année l'objectif budgété de 30 000€.* » nous informe notre trésorier.

Rien de surprenant à cela : le chômage, la pauvreté, progressent sans cesse, et la faiblesse de beaucoup de retraites est, quoiqu'en disent gouvernants et propagandistes, une réalité et nos camarades ne sont pas épargnés.

Entraide et Solidarité des Libres Penseurs de France doit continuer à être en mesure d'apporter assistance et solidarité à ceux nos camarades-militants et leurs proches, en difficulté.

Entraide et Solidarité doit se donner les moyens de faire face à une situation en aggravation constante.

La nature des aides sollicitées et apportées (Secours d'urgence, aides ponctuelles, ou sur la durée (pour, par exemple : prothèse dentaire, aménagements dans une situation de handicap, à des camarades retraités, pour la scolarité, bourses d'études, bourses de voyage, prêts d'honneur ...), leur montant (sur 12 mois s'élevant à près de 30.000€, comme indiqué dans le rapport du Trésorier), mettent en évidence l'importance de votre association.

Pour pérenniser notre et renforcer ses moyens, conquérir de nombreux membres bienfaiteurs est une bataille est essentiel.

En effet, comme l'a analysé l'Assemblée d'YVRY, dès 2017 ; l'excédent dégagé grâce aux legs, et nous donnant de la trésorerie pour plusieurs exercices, ne doit pas nous faire oublier que les cotisations ne suffisent pas à couvrir les charges courantes qui incluent les charges d'assistance. Entraide et Solidarité doit donc arriver, au plus vite, à équilibrer charges de fonctionnement par *de nouvelles ressources stables* pour assurer sa pérennité quel que soit la situation des legs.

C'est la raison pour laquelle, en 2018, à l'initiative du Conseil d'administration, dans sa mandature précédente, a été ouverte la possibilité aux adhérents et aux amis de la Libre Pensée de devenir membre bienfaiteur.

Cette décision a été prise pour nous permettre de conquérir ces *ressources stables nouvelles* dont Entraide et Solidarité a impérativement besoin, en compléments aux cotisations annuelles.

Actuellement, 19 membres bienfaiteurs apportent un soutien régulier. Nous les remercions très chaleureusement. Leur contribution est des plus précieuses.

Il nous revient de développer l'outil que nous ont donné les équipes qui a œuvré dans les années précédentes et que notre camarade Roger LEPEIX a présidé de 2007 * à 2020, pendant 13 années. Nous saluons le travail, la clairvoyance de nos devanciers qui non seulement nous ont légué une association « *vivante* », comme l'écrit le trésorier dans son rapport, mais aussi, les outils nécessaires à la poursuite de notre activité.

Il nous revient de développer le nombre de membres bienfaiteurs pour pérenniser Entraide et Solidarité.

Des adhérents, des citoyennes, des citoyens ami(e)s de la Libre Pensée peuvent, si on leur propose, décider d'aider Entraide et Solidarité, par des prélèvements réguliers, du montant de leur choix.

Ainsi, le Conseil d'administration a édité un flyer promotionnel, disponible en nombre au siège, fait une publicité régulière dans la Raison et l'Idée Libre et nous venons de rendre possible les dons en ligne sur le site.

Mais, nul doute que le message que les responsables des fédérations départementales, les représentants de la Fédération Nationale, *les orateurs, de la Libre Pensée*, peuvent délivrer à chaque occasion opportune, reste essentiel pour faire connaître Entraide et Solidarité dont le rôle reste relativement mal connu dans nos rangs.

Pour susciter les vocations à devenir membres bienfaiteurs, une information régulière aux adhérents et amis de la libre Pensée pourrait paraître dans les publications fédérales ? Pourquoi pas un correspondant local de Entraide ? Au sein du bureau fédéral ? Ce sont des propositions. Une aide pourrait être apportée par Entraide.

Dans ce domaine, comme dans d'autres, c'est un travail de conviction, un travail militant qui permettra de convaincre et conquérir de nouveaux membres bienfaiteurs. La nature des aides sollicitées et apportées, constituent nos arguments.

Le Conseil d'administration a pris trois autres initiatives pour nous faire mieux connaître.

Nous disposons de plusieurs dizaines d'exemplaires du bel ouvrage confectionné par notre camarade Pierre Gueguen en hommage à notre camarade Anne SAUTEREAU, décédée en 2018 et bienfaitrice d'Entraide et Solidarité. Notre camarade Pierre SCHWARTZ, de la Fédération de la Loire, en a fait une intéressante note de lecture dans le bulletin « *L'Esprit Fort* ». Aussi, publions-nous, avec son accord, cette note de lecture dans la LPM et sur le site, etc. ... pour faire une promotion de cet ouvrage gratuit accompagnée d'un appel à devenir membre bienfaiteur. Les lecteurs pourront se procurer l'ouvrage en s'acquittant seulement des frais d'envoi.

Nous avons demandé à l'IRELP de réaliser un ouvrage sur l'histoire de Entraide et, de la solidarité entre Libres penseurs qui sera disponible à l'AG 2023. Des précisions sur l'état d'avancement des travaux de l'IRELP seront apportées lors de l'assemblée générale.

Dans le but de diversifier notre activité, sans la dénaturer Entraide, lui donner plus de visibilité, enrichir son réseau, nous travaillons à *réunir*, en 2023-2024, les conditions de la tenue un colloque sur le thème : « *L'Entraide et la Solidarité dans le mouvement ouvrier, démocratique et laïque* », avec l'aide de la FNLP et l'IRELP. Des précisions seront apportées sur cette initiative, en cours d'élaboration, dans le complément à ce rapport.

La bataille pour les membres bienfaiteurs est l'affaire de chacun d'entre nous. Nous la gagnerons pour pérenniser Entraide et Solidarité.

Vous, le savez, Entraide peut également, sur délibération du Conseil d'administration, décider d'aider des associations françaises ou étrangères « *dont les objectifs recoupent les siens ou entrent en synergie avec ses objectifs.* », directement ou via des organismes distributeurs. Nous avons poursuivi notre adhésion à Solidarité Laïque. Nous avons honoré nos engagements anciens avec l'Association Laïque d'Aide aux Non-Voyant et Malvoyant (ALANVMV), avec « *Un enfant, un cartable* » qui aide à la scolarisation des enfants de familles très démunies, au Sénégal, avec l'association laïque *Tadamoun Wa Tanmia* qui aide à la scolarisation des enfants libanais et déplacés syriens à Saïda (Liban) et avec *Moumken*, association de bienfaisance dont le siège est à Beyrouth et aide écoliers et familles, au Liban. Nous avons, fin 2020, répondu à l'appel de l'UJFP engagée dans un programme d'aide aux paysans des villages de Khuza'a et d'Abasan dans la bande de Gaza à cultiver leur terre et ainsi résister au démantèlement de l'économie palestinienne et nous avons apporté une aide en urgence et exceptionnelle à nos camarades de l'ALIPHID qui devaient faire face eux-mêmes et autour d'eux à une situation dramatique après l'explosion du port de Beyrouth en août 2020. ALIPHID est une association qui œuvre à un Etat civil au Liban, avec qui la FNLP a organisé le colloque de Beyrouth en 2012.

La gestion du siège est aussi la fonction de Entraide.

Des travaux incontournables. Lorsque l'assemblée se réunira, des travaux de mise aux normes des sanitaires qui permettront de les rendre plus confortables à tous, seront terminés puisqu'ils doivent commencer le 29 mars 2021 et durer quatre semaines. Un ensemble de placards muraux sont créés dans la salle de réunion afin d'améliorer nos capacités et la rationalité du classement des dossiers et registres règlementaires.

Le syndic de copropriété, au moment où nous écrivons, vient de nous informer du début des travaux de remise en état des colonnes des eaux usées devenues poreuses dans le bâtiment du 10, rue des Fossés Saint-Jacques que nous demandions depuis de très longs mois. Espérons qu'enfin, les causes du développement massif de l'humidité vont disparaître, permettant ainsi d'assainir les murs de l'immeuble (de la librairie et de la cave). Après plusieurs courriers, y compris recommandés, nous avons sollicité en 2020, l'aide d'un avocat par pour obtenir du Syndic qu'il assume ses responsabilités. Est-ce un premier effet ? Nous veillerons à ce qu'ils les assument complétement.

Carole HALBUTIER a remplacé Sylvie MIDAVAINÉ et Michel GODICHEAU pour nous représenter aux syndicats des copropriétaires du 10 et du 12, rue des Fossés-Saint-Jacques. Nous remercions Sylvie et Michel chaleureusement pour le travail accompli et Carole pour celui qu'elle fait assidument.

Ce rapport ne revient pas sur les legs et leur grande importance pour notre association dont traite le rapport financier.

Ce que nous avons réalisé, dans cette période compliquée, n'aurait pas pu l'être sans l'investissement et l'esprit de camaraderie qui règne dans l'équipe constituée par Christine OGER, Carole Halbutier et Astrid Bardet, aidées de quelques camarades de la Fédération de Paris. Esprit de camaraderie qu'elles diffusent autour d'elles. Même à distance ! Le Conseil d'administration d'Entraide et Solidarité les en remercie chaleureusement.

Le Président, Xavier HYVERT

Adopté à l'unanimité par le Conseil d'administration du 26 mars 2021.

RAPPORT FINANCIER PRELIMINAIRE 2020-2021

Ce pré-rapport est mon dernier et je crois que c'est le quinzième. Notre association de solidarité est toujours bien vivante.

Mais nombre de libres penseurs considèrent cela comme une évidence, alors que comme toute vie, c'est un effort.

C'est le deuxième rapport préliminaire des temps du Covid. Comme chaque année, ce rapport n'est pas chiffré (je dirai tout de même quelques mots de la trésorerie disponible et des membres bienfaiteurs).

Le rapport de l'an passé s'ouvrait sur un point qui faisait débat, le départ de notre salariée Marina Peloso :

« Nous avertirons notre commissaire aux comptes de l'évolution concernant notre personnel dès que la décision du CA aura été mise en œuvre, l'opération s'étant réalisée à cheval sur les deux exercices et n'ayant pas eu d'incidence financière sur l'exercice clos au 31 mars 2020. »

En réalité il n'y a pas grand-chose à en dire, le CAC a été averti, le CA a pris ses dispositions et nos finances n'en ont guère été perturbées

Revenons sur les problèmes financiers que nous avons et sur les solutions que nous avons tenté de mettre en œuvre.

Les immeubles.

Les immeubles du siège

Nos locaux sont situés au rez-de-chaussée (avec des accès au sous-sol) de deux immeubles anciens près du Panthéon. Ces immeubles ont des propriétaires, des locataires, et des canalisations en fonte devenue poreuse. Ces trois éléments font que nous avons plus que d'autres à subir de multiples sinistres et que nous ne sommes pas toujours suivis par les sociétés qui gèrent les copropriétés. Après bien des péripéties et de multiples démarches, avec l'aide de notre avocate, **d'importants travaux auront normalement commencé quand le CA se tiendra**. Tout n'est pourtant pas réglé, ni sur le fond, ni sur le plan juridique.

Par ailleurs des travaux envisagés de longue date au N° 12 rue des Fossés St Jacques où se trouvent les salles de réunions vont se concrétiser **rendant les locaux (et les toilettes) plus accueillants pour les personnes ayant des problèmes de handicap comme pour les autres**.

Ces accélérations ont été rendues possibles par l'activité de notre nouvelle Secrétaire élue Christine Oger et celle de Carole Halbutier qui nous représente désormais dans les copropriétés, mais qui, surtout, tient la maison.

Les autres immeubles

Legs

Le dossier du legs de notre camarade Marie-Thérèse Châlons (numéraire) a été réglé rapidement. Il est comptabilisé sur cet exercice.

Le dossier de Plouezec (legs de notre camarade Lascours) est désormais clos. Sur cet exercice ne doit intervenir qu'un prorata de taxe foncière.

De celui de notre camarade Anne Sautereau ne reste qu'un garage bien situé à Vitry-sur-Seine, qui devrait être réalisé dans l'année.

Limoges.

Les choses ont un peu évolué à Limoges d'abord dans les associations utilisatrices (l'affaire est un peu théorique du fait de la paralysie liée aux normes sanitaires), mais aussi sur le plan patrimonial. Des démarches entreprises avec l'aide de notre avocate ont permis de confirmer que la parcelle débouchant avenue de Locarno était effectivement constructible, sous réserve, vraisemblablement, de lotir la propriété. En tout état de cause, même avec une légère et hypothétique moins-value sur la maison, l'opération devrait permettre au cours actuel, de valoriser correctement les deux parcelles... mais en 2027.

La trésorerie.

Les emplois.

J'indiquerai ici, pour mémoire, que les aides allouées par la commission sociale et le CA devraient avoisiner cette année l'objectif budgété de 30 000€. Je laisse à la responsable de la commission sociale et au président le soin de développer.

Les dépenses courantes ont été réduites, du fait de l'absence d'AG « en présentiel » et de délibérations du CA par correspondance.

Les dépenses d'investissement évoquées plus haut seront comptabilisées pour une part sur cet exercice, pour une part sur le suivant.

Les ressources.

Outre les legs, évoqués plus haut et qui sont notre ressource principale

Les recettes liées aux cotisations se sont un peu érodées pendant cette période de crise (+ ou - 11 000 €) et la montée en charge du dispositif des membres bienfaiteurs a été modeste, le montant représente tout de même 5600€ en

année pleine.

Le fait d'atteindre notre objectif cible de 25 000 € qui représentent à peu près nos dépenses de fonctionnement (hors immeubles) incompressibles est donc toujours possible à moyen terme.

Pour cela, nous avons estimé dans le passé qu'il nous faudrait 50 membres bienfaiteurs, les résultats acquis confirment cette hypothèse. Mais pour l'instant seuls 13 départements ont un membre bienfaiteurs (1 membre bienfaiteur 11, deux membres 2, quatre membres 1 seul). **Il faut donc convaincre.**

Les perspectives à moyen et long terme.

Au rythme actuel, qu'il appartiendra au CA de maîtriser, nous avons de la trésorerie pour cinq exercices en étant vertueux. Cela nous permettra difficilement de faire la jonction avec le produit de la vente de l'immeuble et du terrain de Limoges. La question des membres bienfaiteurs, mais aussi les explications sur les legs doivent donc être abordées avec sérieux.

Le Trésorier Michel GODICHEAU

Adopté à l'unanimité par le Conseil d'administration du 26 mars 2021

Rapport préliminaire de la Commission sociale 2021

Il y a eu une montée en charge des prestations de la commission sociale, pour atteindre l'objectif fixé lors de l'AG 2020 de versement d'un montant annuel de 35 000€. Cela répond à des demandes d'aide d'étudiants ou de camarades âgés pour subvenir à leurs besoins dans un contexte de dégradations des conditions de vie. Son budget est défini par le Conseil d'administration et les aides soumises à don approbation.

La Commission sociale est au service de tous les libres penseurs membres de la FNLP. Rappelons son Article Premier des Statuts : Chapitre I : But et composition de l'association Article 1er - L'association dite "Entraide et Solidarité des Libres Penseurs de France", fondée en 1961, a pour but exclusif l'assistance et la bienfaisance

Entre avril 2020 et avril 2021, elle a traité 14 dossiers essentiellement par mail, pour permettre en ces temps de Covid, de répondre néanmoins aux besoins d'urgence.

Les types d'aides et de secours en 2020/2021 ont été les suivants :

- 1 avance financière ou prêt d'honneur sans intérêt d'un montant de 3 000€, remboursable à partir de 2023.
- 4 secours d'un montant total de 8 209 € pour des dépenses ponctuelles indispensables
- 5 versements réguliers (dont 2 nouveaux) à des camarades âgés pour leur permettre de financer soit les frais de séjours en EHPAD soit leur maintien à domicile
- 4 bourses d'étude (3 nouvelles)

La Présidente de la Commission sociale

Christine OGER

**Liste des candidatures pour le renouvellement partiel du Conseil d'administrations
d'Entraide et Solidarité des Libres Penseurs de France**

Arrêtée par la Conseil d'administration du 26 mars 2021

Délibération n°2021-14 du 26/03/2021 :

Le conseil d'administration après avoir pris connaissance des candidatures adressées avant la date limite de dépôt fixée au 26 mars 2021, arrête la liste des candidats au Conseil d'administration comme suit :

- Jean- Paul CHARAUX,
- Christian EYSCHEN,
- Bruno N'DIAYE,
- Christine OGER,
- Jean-Sébastien PIERRE,
- Claude SINGER.

Adoptée à l'unanimité.

Notre association de Libres Penseurs développe trois types d'actions

- **Nationales** : Aides aux adhérents Libres Penseurs et, en direction de leurs proches, confrontés aux aléas de l'existence.

SECOURS D'URGENCE, AIDES PONCTUELLES, OU SUR LA DUREE.

Pour, par exemple : prothèse dentaire, aménagement dans une situation de handicap, des camarades retraités, payer un loyer en EHPAD, la scolarité, bourses d'études, bourses de voyage, prêts d'honneur.

- **Internationales** : Aide à des associations laïques de bienfaisance agissant pour la liberté de pensée en France, dans le monde.

- **Soutien aux Libres Penseurs, aux amis de la Libre Pensée et à leurs familles, persécutés ou en danger dans le monde**

Vous le savez, les difficultés sociales sont grandissantes, le chômage, la pauvreté se répandent dangereusement dans toutes les couches de la population laborieuse.

LIBRES PENSEUSES, LIBRES PENSEURS

RENFORÇONS NOS CAPACITES D'ASSISTANCE ET DE SOLIDARITE ENVERS NOS ADHERENTS ET LEUR FAMILLE PROCHE.

EN DEVENANT MEMBRE BIENFAITEUR

Comment devenir membres bienfaiteurs ?

Le (la) membre bienfaiteur (trice) signe mandat de prélèvement SEPA (ci-après) qui autorise notre banque (le Crédit Agricole- Ile de France) à prélever mensuellement sur votre compte la somme que vous indiquerez (à partir de 10€). Mandat qu'il retourne à Entraide et Solidarité des Libres Penseurs de France 10,12, rue des Fossés Saint Jacques 75005 PARIS, accompagné d'un RIB.

Cette opération peut être interrompue à tout moment et jusqu'à huit semaines après la date de débit (droit de remboursement) La mention « Bienfaiteur Entraide » apparaîtra sur votre relevé de compte.

En janvier de l'année N+, le (la) membre bienfaiteur(trice) reçoit une attestation fiscale lui permettant de déduire de vos impôts 66% des sommes prélevées. (Ex. Pour un prélèvement mensuel de 20€, la somme restant à votre charge sur 240€ de prélèvement annuel, ne sera que de 80€).

Mandat

En signant ce mandat, vous autorisez :

1. L'association «*Entraide et Solidarité des Libres Penseurs de France*» à prélever mensuellement la somme de (à compléter) sur votre compte bancaire dont le Relevé d'Identité Bancaire est joint. La durée par défaut est de 48 mois, mais vous pouvez l'interrompre à tout moment.

Nom de votre Banque :

2. Votre banque à transférer cette somme au compte ouvert par *Entraide et Solidarité des Libres Penseurs de France* au Crédit Agricole d'Ile de France - Agence Monge Mutualité. N° ICS FR37zzz851EC8.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque. Vos droits sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

NOM Prénom :

Adresse postale :

.....

Téléphone :

Adresse e-mail :

Lieu et date (obligatoire):

Signature (obligatoire)

N'oubliez pas le R.I.B.